

Rapport Annuel de
PlantwisePlus
Burundi
2024



PlantwisePlus aide les pays à relever en toute confiance les défis des menaces phytosanitaires dans un climat en mutation en offrant aux petits exploitants la possibilité d'accroître leurs revenus, leur sécurité alimentaire et leur sûreté alimentaire en produisant plus de denrées alimentaires de meilleure qualité.

Contents

Acronymes..... 3

Résumé exécutif..... 4

Faits marquants..... 7

Aperçu analytique des progrès réalisés..... 15

Alignement sur les objectifs et les indicateurs du projet 19

Gestion et évolution des risques..... 21

Suivi, évaluation et apprentissage 22

Visibilité en 2024 24

Annexe 1: État d’avancement des activités en 2024 27

Annexe 2: Suivi de l’état d’avancement des indicateurs du projet en 2024..... 35

Annexe 3: État d’avancement du suivi des indicateurs spécifiques aux donateurs en 2024..... 44

Annexe 4: Aperçu des risques (mis à jour en décembre 2024) 48

Acronymes

ABREVPA	L'Autorité Burundaise de Régulation des Produits Vétérinaires, des Pesticides et des Aliments
BCA	Agent de lutte biologique
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
GRAST	Outil d'évaluation du genre et des services de conseil rural
HST	Outil de balayage d'Horizon
IPM	Lutte intégrée contre les ravageurs
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ITAB	Institut Technique Agricole du Burundi
CAP	Connaissances, attitudes et pratiques
SEA	Suivi, évaluation et apprentissage
MMB	Cochenille de la mangue
POMS	Système de gestion en ligne PlantwisePlus



Résumé exécutif

PlantwisePlus Burundi vise à aider les petits exploitants agricoles du Burundi à produire plus de nourriture en utilisant des pratiques de production agricole durables. Le projet utilise une approche intégrée, se concentrant sur l'amélioration de l'accès aux services de conseil agricole, la réduction des risques liés à la protection des cultures et le renforcement des services phytosanitaires. Cette approche vise à créer un secteur agricole plus résilient, durable et productif tout en préservant la santé des communautés agricoles et des consommateurs, l'environnement et le commerce. Financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Bujumbura, PlantwisePlus Burundi s'appuie sur les bases posées par Plantwise Burundi (2020-2023) et est mis en œuvre en partenariat avec les principales parties prenantes nationales et internationales, sous la direction de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU).

Construire une base solide pour l'impact

En 2024, PlantwisePlus Burundi s'est concentré sur les activités fondamentales et la production de preuves pour renforcer les services de conseil phytosanitaire et la lutte durable contre les ravageurs.

Malgré une période de transition de sept mois entre Plantwise Burundi et le démarrage de PlantwisePlus Burundi, les cliniques des plantes sont restées opérationnelles, démontrant ainsi la durabilité et l'appropriation nationale. Les agriculteurs sont restés joignables sans interruption, soulignant la résilience et l'efficacité du système de conseil phytosanitaire. Pour renforcer encore ce système, une évaluation de l'état des cliniques de plantes a été réalisée par le biais d'ateliers d'échanges des expériences entre docteurs des plantes. Ces réunions ont constitué des plateformes essentielles pour le partage des connaissances, la planification collaborative et le renforcement de l'engagement, garantissant ainsi la durabilité à long terme.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans les efforts de renforcement des capacités. La phase préparatoire pour piloter le programme de formation des docteurs des plantes dans les Instituts techniques agricoles du Burundi (ITAB) a été achevée, y compris l'élaboration de guides de formation et d'une feuille de route pour la mise en œuvre à grande échelle. En outre, une évaluation des connaissances, des attitudes et des pratiques (CAP) parmi les docteurs des plantes a permis d'évaluer la fourniture de services tenant compte de l'égalité des sexes, ce qui a permis d'élaborer des stratégies visant à renforcer l'inclusion dans les services de conseil agricole.

Pour relever les défis de la protection des végétaux, la collecte de données a été achevée dans le cadre d'une étude identifiant les obstacles à l'adoption de pratiques de gestion des nuisibles à moindre risque. Les résultats ont révélé une faible sensibilisation aux solutions alternatives, soulignant la nécessité d'interventions ciblées. En complément de cet effort, l'état de préparation de l'installation d'élevage d'ennemis naturels a été évalué, ce qui a permis d'identifier les principaux domaines à améliorer pour soutenir les approches de lutte antiparasitaire respectueuses de l'environnement.

Un exercice complet d'analyse de l'horizon a été mené pour identifier et évaluer les risques phytosanitaires nouveaux et émergents, établissant un cadre solide pour la priorisation et la mise en œuvre de stratégies de lutte contre les ravageurs. Dans le cadre de ces efforts, PlantwisePlus Burundi a aidé la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) à mettre à jour la liste des organismes nuisibles réglementés du Burundi, en classant 489 espèces sur la base de leur impact potentiel et de leurs voies d'introduction. Cette étape a été franchie plus tôt que prévu, bien que la liste attende encore l'approbation officielle de toutes les autorités compétentes avant d'être publiée.

Enfin, une enquête rapide auprès des ménages agricoles sur la cochenille de la mangue (MMB) a été menée, révélant une forte sensibilisation à ce ravageur, mais aussi des taux d'infestation alarmants et des pertes économiques significatives. Ces résultats ont souligné l'urgence d'interventions de lutte efficaces pour protéger les moyens de subsistance des agriculteurs.

Grâce à ces activités stratégiques, PlantwisePlus Burundi a renforcé les bases d'une gestion phytosanitaire durable, ouvrant la voie à un impact à long terme pour les petits exploitants et les systèmes agricoles du pays.

Relever les défis en 2024

En 2024, PlantwisePlus Burundi a relevé plusieurs défis tout en maintenant la dynamique du projet. Une rupture de contrat de sept mois a entraîné des perturbations potentielles, mais le fonctionnement continu des cliniques a montré des signes précoces de durabilité. Les pénuries de carburant et les contraintes logistiques ont été atténuées grâce à une planification proactive et à la flexibilité. Les difficultés rencontrées pour recruter des consultants compétents ont été résolues en tirant parti de l'expertise interne, ce qui met en évidence la capacité d'adaptation du projet. Les retards dans l'établissement de partenariats et la mise en place d'un bureau ont été gérés grâce à des efforts accrus pour poursuivre les activités et à des dispositifs alternatifs.

Certaines activités ont été retardées parce qu'elles dépendaient de tâches antérieures - par exemple, l'élaboration de messages de vulgarisation adaptés a été reportée jusqu'à ce que la hiérarchisation des problèmes phytosanitaires ait été finalisée. La brièveté des délais a également posé des problèmes pour des activités telles que le suivi de l'impact des agents de lutte biologique, qui ont nécessité une planification minutieuse pour garantir une mise en œuvre efficace.

Principaux enseignements tirés de 2024

La mise en œuvre de PlantwisePlus Burundi en 2024 a apporté des informations précieuses pour la planification et l'exécution de projets futurs. Malgré un lancement réussi du projet, des défis imprévus tels que les pluies torrentielles et la pénurie de carburant ont mis en évidence la nécessité d'une évaluation proactive des risques et d'une planification d'urgence. L'exercice d'analyse de l'horizon des nuisibles s'est avéré efficace, mais il a également mis en évidence la nécessité de renforcer la capacité des acteurs clés en matière d'évaluation des risques, de suivi et de communication afin de garantir l'adoption à long terme de ces processus de préparation aux nuisibles.

La réalisation réussie de l'évaluation CAP des docteurs des plantes sur la fourniture de services sensibles au genre à l'aide d'une approche hybride de collecte de données a démontré la valeur de la flexibilité méthodologique pour surmonter les défis, tels qu'une participation féminine plus faible que prévu.

Plusieurs activités initialement prévues pour être externalisées ont été menées à bien par des experts internes, illustrant l'importance d'un renforcement continu des capacités internes pour améliorer l'efficacité et le rapport coût-efficacité. En outre, de solides partenariats de collaboration ont joué un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du projet, tandis que le fonctionnement durable des cliniques a montré l'importance de favoriser l'appropriation locale et la viabilité à long terme.

Prochaines étapes pour PlantwisePlus Burundi

En 2025, PlantwisePlus Burundi prendra des mesures stratégiques pour améliorer la gestion de la santé des végétaux, renforcer la durabilité et améliorer les services de conseil agricole. En outre, le rapport final de l'évaluation du CAP des docteurs des plantes sur la fourniture de services sensibles au genre sera validé et diffusé, en veillant à ce que ses résultats éclairent les programmes de formation et améliorent la prise en compte du genre dans les services de conseil agricole.

Le projet améliorera son approche pour mesurer la portée des agriculteurs en intégrant des mécanismes complémentaires de collecte de données au-delà du système de gestion en ligne PlantwisePlus (POMS), assurant une documentation systématique des interactions de conseil à travers des méthodes de prescription électroniques, papier et informelles. Reconnaisant les lacunes dans les données ventilées par sexe et par âge, les efforts se concentreront sur le renforcement des protocoles de collecte de données, l'amélioration du suivi de la participation des femmes et des jeunes, et le perfectionnement des outils numériques pour une ventilation plus facile. Le renforcement des capacités des docteurs des plantes et les stratégies d'engagement axées sur les jeunes seront prioritaires pour remédier aux faibles taux de participation des jeunes. Ces améliorations soutiendront des interventions plus inclusives et axées sur les données, garantissant une prestation équitable et une mise à l'échelle efficace des services de conseil à un plus large éventail de petits exploitants agricoles au Burundi.

Des cours de recyclage pour les docteurs des plantes et un soutien au dépannage seront fournis pour renforcer la collecte de données, répondre aux défis des ravageurs émergents et améliorer les services de la clinique des plantes. PlantwisePlus Burundi s'engage à affiner les normes de qualité, à institutionnaliser les meilleures pratiques et à assurer la viabilité à long terme des cliniques des plantes grâce à la collaboration des parties prenantes et à l'apprentissage adaptatif.

Pour promouvoir l'agriculture durable et la réduction des risques liés aux pesticides, le projet finalisera sa stratégie de communication et lancera des activités de vulgarisation de masse ciblant les agriculteurs, les consommateurs et les négociants en produits agricoles. Les informations tirées des dossiers cliniques de 2024 permettront d'élaborer des campagnes de vulgarisation ciblées en 2025, en alignant les services de conseil sur les menaces phytosanitaires en temps réel et sur les besoins des agriculteurs. L'évaluation CAP des parties prenantes et des défis en matière de protection des végétaux permettra d'éclairer davantage la prise de décision et l'élaboration d'interventions visant à promouvoir des méthodes de protection des végétaux plus sûres.

Une priorité essentielle sera la mise en œuvre de mesures de réponse rapide pour atténuer les pertes économiques causées par le MMB envahissant. Les efforts seront accélérés pour mettre en place une installation fonctionnelle d'élevage de parasitoïdes à l'ISABU, en se concentrant sur l'achèvement de la remise en état, l'acquisition des équipements nécessaires et la formation des techniciens.

Les résultats de l'analyse de l'horizon seront utilisés pour renforcer les stratégies phytosanitaires nationales, y compris la mise à jour et la publication de la liste des organismes nuisibles réglementés, la réalisation d'analyses de risques, la mise en œuvre de la surveillance, l'élaboration de plans d'urgence et la sensibilisation.

En 2025, PlantwisePlus Burundi élargira son champ d'action pour relever les défis cruciaux liés à l'adaptation au changement climatique et à l'inclusion des jeunes dans l'agro-industrie durable. En ce qui concerne le changement climatique, le projet évaluera les priorités nationales en matière d'adaptation de l'agriculture afin de déterminer l'efficacité des politiques existantes et d'identifier les lacunes. Il s'agira de procéder à un examen approfondi des stratégies nationales d'adaptation et de s'engager auprès des principales parties prenantes afin de recueillir des informations.

Parallèlement, le projet se concentrera sur l'identification de services et d'entreprises de protection des cultures viables et à faible risque, fondés sur les principes de la lutte intégrée contre les parasites (IPM), en mettant fortement l'accent sur l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes. Il s'agira notamment de procéder à une évaluation du marché afin d'identifier les services de protection des cultures axés sur la demande. Pour soutenir les entreprises agricoles gérées par des jeunes, le projet proposera des formations ciblées et des sessions de partage des connaissances pour les fournisseurs de services agricoles. En outre, les associations et les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes recevront une formation technique et commerciale spécialisée afin de renforcer leurs capacités et leur compétitivité sur le marché.



Faits marquants

En 2024, PlantwisePlus Burundi a donné la priorité au renforcement du système phytosanitaire et à la promotion de pratiques durables de lutte contre les ravageurs. Les principales activités se sont concentrées sur la production de données cruciales pour une prise de décision fondée sur des preuves, l'amélioration de la capacité opérationnelle des cliniques des plantes et l'encouragement de l'adoption de méthodes de protection des végétaux à moindre risque. Ces efforts ont consisté à collecter des données rigoureuses sur la prévalence des ravageurs et leur impact économique, à évaluer les performances des plantes médicinales et à identifier les obstacles aux pratiques agricoles durables.

Le projet a également mis l'accent sur les partenariats de collaboration par le biais d'ateliers de validation et d'une hiérarchisation stratégique des organismes nuisibles. Ces interventions visaient à renforcer l'expertise nationale, à faciliter l'échange de connaissances et à promouvoir des approches efficaces de lutte contre les ravageurs qui préservent les moyens de subsistance des agriculteurs.

Étant donné que le projet a officiellement débuté en août 2024, la période de mise en œuvre dans le cadre du cycle de rapport actuel a été limitée à quatre mois seulement. Ce calendrier serré a posé des problèmes pour l'exécution des activités prévues à grande échelle. Toutefois, reconnaissant l'importance d'une dynamique précoce, le projet a recherché de manière proactive des opportunités d'accélérer la mise en œuvre, en veillant à ce que les activités essentielles soient lancées le plus tôt possible. Malgré le raccourcissement de la phase de mise en œuvre, des progrès significatifs ont été réalisés en matière de collecte de données et de travaux préliminaires, ce qui a permis de jeter des bases solides pour les phases suivantes du projet.

Afin de fournir une vue d'ensemble des progrès réalisés par rapport au plan en 2024, les activités du projet sont classées en quatre étapes clés de mise en œuvre : les activités achevées, les activités en cours, les activités lancées mais retardées, et les activités planifiées mais non lancées. Cette classification met en évidence l'état d'avancement de chaque activité et les principales évolutions au cours de la période couverte par le rapport. Une vue d'ensemble structurée, basée sur le diagramme de Gantt du projet, est présentée à l'**Annexe 1**, indiquant également les réalisations qui ont dépassé les attentes ainsi que celles qui n'ont pas été à la hauteur.

Activités achevées

Mettre en place des indicateurs sensibles au genre pour améliorer le suivi et l'évaluation des opérations de la clinique des plantes dans une optique sensible au genre

PlantwisePlus Burundi a renforcé le suivi et l'évaluation sensibles au genre dans les opérations des cliniques des plantes en intégrant des indicateurs clés de genre dans le cadre du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage (SEA). L'inclusion de ces indicateurs sexospécifiques à la fois au niveau des résultats et des produits a constitué une réalisation majeure, ouvrant la voie à un suivi systématique de l'accès des femmes aux

services de conseil agricole et à des efforts ciblés pour former les parties prenantes à des approches tenant compte des spécificités de chaque sexe. Au niveau des résultats, cela permet de s'assurer que le nombre de femmes bénéficiant d'une aide phytosanitaire est suivi de manière cohérente, tandis qu'au niveau des produits, cela facilite la formation des parties prenantes à la fourniture de services de conseil répondant aux besoins distincts des agriculteurs et des agricultrices. Ces efforts renforcent la responsabilité en matière d'intégration du genre et contribuent à un système de vulgarisation plus équitable, garantissant que les cliniques des plantes servent efficacement les diverses communautés agricoles du Burundi.

En s'appuyant sur les dossiers cliniques des plantes, identifier les sujets pertinents et les stratégies de campagne de vulgarisation de masse appropriées pour diffuser à grande échelle les messages relatifs à la santé des végétaux

En 2024, PlantwisePlus Burundi se base sur les registres des cliniques des plantes pour identifier les principaux problèmes de santé des végétaux. L'analyse des données des cliniques des plantes a révélé les problèmes de santé des végétaux les plus fréquemment signalés et les recommandations fournies par les docteurs des plantes, telles qu'elles ont été saisies dans le POMS. Ces informations, complétées par d'autres sources de données, sont cruciales pour élaborer des messages de vulgarisation fondés sur des données probantes afin de répondre aux défis phytosanitaires les plus urgents auxquels sont confrontés les agriculteurs.

Réaliser des enquêtes et des entretiens avec les parties prenantes concernées afin de recueillir leurs points de vue sur leurs connaissances, attitudes, pratiques et défis actuels en matière de protection des végétaux

PlantwisePlus Burundi a mené une étude complète dans huit provinces afin d'évaluer les connaissances, les attitudes, les pratiques et les défis des parties prenantes en matière de protection des végétaux. Cette étude avait pour but de dégager des idées qui éclaireraient les interventions futures. Initialement prévue pour être externalisée, les difficultés de recrutement ont conduit le projet à tirer parti de ses capacités internes et à réaliser la collecte de données en interne. Pour renforcer l'appropriation locale et garantir une plus grande adhésion aux conclusions et recommandations de l'étude, le projet a collaboré avec l'Autorité Burundaise de Régulation des Produits Vétérinaires, des Pesticides et des Aliments (ABREVPA), un organisme de régulation récemment créé, en encourageant son rôle dans les initiatives durables en matière de santé végétale. L'étude a vu la participation de diverses parties prenantes, dont 807 agriculteurs, 791 consommateurs, 129 négociants en produits agricoles et des représentants institutionnels clés, à l'aide d'entretiens structurés et de discussions de groupe. Un résultat préliminaire observable a été la faible sensibilisation aux méthodes de protection des végétaux à faible risque, telles que les biopesticides, à la fois chez les agriculteurs et les négociants en produits agricoles - aucun d'entre eux n'ayant pas stocké ces produits en raison d'un manque de connaissances. Les résultats de l'étude éclaireront les processus de prise de décision et le développement d'interventions ciblées pour promouvoir des pratiques de protection des végétaux plus sûres. L'analyse des données et la rédaction des rapports sont déjà en cours afin de garantir une diffusion rapide des résultats en 2025.

Identifier les organismes nuisibles difficiles à gérer dans une culture ou un système agricole cible pour lesquels les agents de lutte biologique classique peuvent être efficaces dans le contexte local

Dans le cadre des efforts visant à promouvoir une gestion durable des ravageurs, le projet a identifié des ravageurs difficiles à gérer dans des systèmes agricoles clés où les BCA classiques pourraient être efficaces. Une évaluation systématique a permis d'identifier la cochenille de la mangue, la cochenille de la papaye et la cochenille orthezia des agrumes comme des ravageurs invasifs prioritaires nécessitant une intervention immédiate, en particulier dans la production de mangues. Pour garantir la faisabilité, le projet a également évalué l'état de préparation de l'installation d'élevage de parasitoïdes à l'ISABU, en évaluant l'infrastructure, l'adéquation de l'équipement, la compétence des techniciens, les flux de travail opérationnels et les systèmes de contrôle de l'environnement. Ce travail représente une étape importante, s'alignant sur les activités prévues dans le cadre de la gestion durable des nuisibles, car l'identification des nuisibles prioritaires et le travail préparatoire pour les interventions classiques de contrôle biologique contribueront à réduire la dépendance aux pesticides au Burundi.

Activités continues

Plaider en faveur de mécanismes de financement gouvernementaux et de politiques de soutien qui reconnaissent et soutiennent le rôle des cliniques des plantes dans le développement agricole du pays

Des efforts sont activement déployés pour plaider en faveur de mécanismes de financement gouvernementaux et de politiques de soutien qui reconnaissent les cliniques des plantes comme des composantes essentielles du développement agricole au Burundi. En 2024, afin de renforcer l'appropriation nationale et l'adhésion institutionnelle, le projet a réussi à impliquer divers praticiens du système phytosanitaire dans le cadre de réunions d'examen et de planification stratégiques. Il s'agissait notamment de réunions de groupe avec des docteurs des plantes en activité et leurs superviseurs, qui ont favorisé une compréhension collective du rôle des cliniques des plantes dans la fourniture de services de conseil. En outre, une réunion d'examen et de planification avec des experts de diverses institutions au sein du système phytosanitaire a permis d'aligner les priorités et de renforcer la collaboration. Pour faire progresser l'intégration des politiques, une réunion d'examen et de planification avec des organismes d'enseignement agricole - comprenant des représentants d'écoles professionnelles, d'universités et du ministère de l'éducation - a eu pour but d'intégrer la formation des docteurs des plantes dans les programmes d'enseignement formels. Bien que ces engagements aient jeté des bases solides, la sensibilisation reste un effort permanent nécessitant un dialogue soutenu avec les décideurs politiques, la mobilisation de ressources et l'alignement stratégique sur les plans nationaux de développement agricole afin d'assurer le soutien à long terme des gouvernements aux cliniques des plantes.

Mettre en place un système de suivi et d'évaluation solide pour évaluer les performances, fournir des preuves des résultats et de l'impact, et évaluer le rapport coût-efficacité des opérations des cliniques de plantes et des approches de vulgarisation complémentaires

La mise en place d'un système solide SEA pour évaluer les performances, les résultats et le rapport coût-efficacité des opérations des cliniques des plantes et des approches de vulgarisation complémentaires est un effort continu essentiel. Reconnaisant que la durabilité de ces initiatives dépend de la démonstration de leur succès, le projet a fait des progrès significatifs dans l'initiation de ce travail en intégrant les priorités SEA dans les jalons annuels, en veillant à ce que la production de preuves reste au centre de la prise de décision et des efforts de plaidoyer. Parmi les principales réalisations, citons la rationalisation des mécanismes d'établissement de rapports afin d'évaluer l'efficacité des cliniques des plantes et des approches consultatives complémentaires. Bien que ces premières étapes constituent une base solide, le SEA reste un processus continu qui nécessite un perfectionnement permanent, une validation des données et l'engagement des parties prenantes pour garantir des informations utiles tout au long du projet.

Expérimenter le programme révisé dans un certain nombre d'ITAB afin de tester le programme, de recueillir des commentaires et de procéder aux ajustements nécessaires

La phase préparatoire à l'expérimentation du programme révisé de formation des docteurs des plantes dans les ITAB s'est achevée avec succès en 2024. Cette phase a consisté à s'engager auprès des organismes de formation agricole, à mettre en place un processus structuré d'examen et de planification et à élaborer sept guides de formation adaptés aux ITAB. Ces efforts ont permis de s'assurer que le programme d'études s'aligne sur les normes éducatives nationales et les programmes de formation professionnelle existants. Le projet a également facilité les discussions avec les principales parties prenantes, notamment les universités, les représentants des ITAB et le ministère de l'éducation, afin d'établir une feuille de route claire pour la phase pilote. Ces étapes préparatoires jettent les bases de l'expérimentation à grande échelle du programme révisé en 2025, au cours de laquelle l'efficacité de l'approche de la formation sera évaluée, les réactions recueillies et les améliorations apportées pour renforcer sa pertinence et son impact. Ces progrès témoignent d'un engagement proactif en faveur de l'intégration de la formation des docteurs des plantes dans les systèmes éducatifs formels, renforçant ainsi la capacité locale à fournir des services consultatifs durables en matière de santé des végétaux.

Apporter un soutien technique et une formation aux docteurs des plantes, y compris des cours de recyclage pour tenir les conseillers au courant des techniques actuelles de lutte contre les ravageurs, et résoudre les problèmes liés à la collecte des données

Afin de s'assurer que les docteurs des plantes restent bien équipés avec les techniques de lutte antiparasitaire les plus récentes et les meilleures pratiques de collecte de données, PlantwisePlus Burundi a donné la priorité à l'appui technique continu et à la formation en tant qu'activité permanente. L'une des principales réussites du lancement de ce travail en 2024 a été la mise en œuvre réussie de six réunions de groupe, qui ont permis à 260 phytothérapeutes et superviseurs de participer à des discussions structurées sur les performances des cliniques, la qualité des services et le partage des connaissances. Ces réunions ont permis de renforcer la responsabilisation et d'identifier les domaines dans lesquels des formations de remise à niveau et des interventions techniques sont nécessaires. En mobilisant les acteurs clés du système phytosanitaire, en alignant les opérations des cliniques des plantes sur une prise de décision fondée sur des preuves et en encourageant une culture d'amélioration continue, le projet a jeté des bases solides pour une assurance qualité durable. Ce soutien continu vise à répondre aux défis émergents en matière de ravageurs, à renforcer les pratiques de collecte de données et à améliorer l'efficacité des services des cliniques végétales pour les agriculteurs du Burundi.

Mettre en place des mécanismes d'assurance qualité afin d'améliorer et de maintenir les normes des services des cliniques des plantes

En 2024, PlantwisePlus Burundi a fait des progrès significatifs dans la mise en place de mécanismes d'assurance qualité pour améliorer et maintenir les normes des services phytosanitaires. Cet effort continu, intégré dans le cadre du SEA, a été mené par l'engagement des parties prenantes pour définir des repères clés et des objectifs de performance. Grâce à des consultations avec les autorités phytosanitaires, les services de vulgarisation et les docteurs des plantes, le projet a facilité une compréhension commune des normes de qualité et des mesures de responsabilité. Les principales activités ont consisté à élaborer des critères de performance, à améliorer les processus de collecte et d'analyse des données et à fournir une assistance technique ciblée pour garantir la cohérence des services fournis. Au fur et à mesure que cette initiative évolue, PlantwisePlus Burundi s'engage à affiner les normes de qualité, à institutionnaliser les meilleures pratiques et à renforcer la viabilité à long terme des cliniques des plantes grâce à la collaboration continue des parties prenantes et à l'apprentissage adaptatif.

Collaborer avec divers acteurs non étatiques pour la mise à l'échelle, l'exploitation de l'expertise et des ressources, et le partage des connaissances

PlantwisePlus Burundi s'est activement engagé avec divers acteurs non étatiques, y compris One Acre Fund (OAF), IFDC, et d'autres parties prenantes clés, afin d'explorer les possibilités d'étendre les interventions, de tirer parti de l'expertise externe et d'intégrer des outils d'aide à la décision de tiers. Ces engagements ont facilité l'échange de connaissances, la mobilisation des ressources et l'alignement des efforts pour améliorer les services de conseil phytosanitaire. Alors que cette activité était initialement prévue pour 2025, des progrès significatifs ont déjà été réalisés dans l'établissement de partenariats et la définition de plans de collaboration concrets, jetant ainsi des bases solides pour la mise en œuvre future.

Réaliser une enquête pour évaluer les connaissances, les attitudes et les pratiques des docteurs des plantes en ce qui concerne la fourniture de services sensibles au genre et utiliser les résultats de l'enquête pour adapter les campagnes de sensibilisation et les programmes de formation

Le projet a marqué des progrès significatifs dans l'évaluation CAP des docteurs des plantes en ce qui concerne l'offre de services sensibles au genre, dépassant les plans initiaux en lançant cette activité en 2024, soit un an plus tôt que prévu. Compte tenu des capacités accrues de l'équipe de projet et de sa connaissance approfondie du système phytosanitaire, il a été décidé de réaliser l'évaluation en interne plutôt que de l'externaliser, afin de garantir une approche nuancée et adaptée au contexte. L'équipe du projet a réussi à collecter des données auprès de 205 docteurs des plantes, évaluant leur compréhension, leurs perspectives et leurs comportements liés à la fourniture de services de conseil sensibles au genre aux agriculteurs et agricultrices. Malgré les difficultés rencontrées pour obtenir une représentation égale des hommes et des femmes docteurs des plantes, une approche hybride de la collecte de données alliant des techniques de groupe et des techniques individuelles s'est avérée efficace. Comme il s'agit d'un effort continu, l'équipe se concentre maintenant sur l'analyse des données et la finalisation du rapport d'ici mars 2025, en assurant la validation et la diffusion des résultats en temps voulu.

Collaborer avec la DPV à l'analyse de l'horizon et à l'évaluation du risque phytosanitaire national, en identifiant les menaces potentielles pour la santé des végétaux et en évaluant la probabilité que les organismes nuisibles pénètrent, s'établissent et se propagent au Burundi

En collaboration avec la DPV, des progrès significatifs ont été réalisés dans l'analyse de l'horizon et dans la conduite d'une évaluation nationale du risque phytosanitaire afin d'identifier les menaces potentielles pour la santé des végétaux. En se servant de l'outil d'analyse de l'horizon (HST) de CABI, une liste initiale de 8 747 ravageurs potentiels a été générée et systématiquement affinée par un processus en trois étapes, réduisant l'objectif à 1 791 espèces pertinentes pour les principales chaînes de valeur burundaises. Cet exercice a dépassé les attentes en fournissant une évaluation complète des risques, conduisant à des recommandations concrètes pour une gestion proactive des nuisibles. Une évaluation rapide des risques, menée par 29 experts en la matière issus d'institutions nationales et internationales, a permis d'évaluer ces espèces en fonction de leur probabilité de pénétration, de leur implantation et de leurs impacts socio-économiques et environnementaux potentiels. En conséquence, il a été recommandé d'inclure 489 espèces dans la liste des organismes nuisibles réglementés du Burundi, la surveillance a été conseillée pour 346 espèces, et des actions supplémentaires telles que la planification d'urgence, la publicité et la recherche ont été identifiées. Cette collaboration avec DPV renforce la capacité du Burundi à anticiper, surveiller et répondre aux menaces émergentes liées aux ravageurs, garantissant ainsi un système phytosanitaire plus résilient et mieux informé.

Soutenir la DPV dans la tenue et la mise à jour de la liste des organismes nuisibles réglementés, en les classant en fonction de leur impact potentiel et de leurs voies d'introduction

PlantwisePlus Burundi a fait des progrès significatifs en soutenant la DPV dans la mise à jour de la liste des organismes nuisibles réglementés du Burundi, une activité initialement prévue pour 2025 mais initiée avec succès en 2024. Dans le cadre de l'évaluation nationale du risque phytosanitaire, un exercice complet d'analyse de l'horizon a permis d'identifier 489 espèces recommandées pour l'inclusion dans la liste des organismes nuisibles réglementés du Burundi. Ces espèces ont été classées en fonction de leur impact potentiel et de leurs voies d'introduction, en distinguant les organismes de quarantaine, les organismes réglementés non de quarantaine et ceux nécessitant une surveillance. Le processus de classification a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse par des experts afin de garantir l'alignement sur les normes phytosanitaires internationales tout en tenant compte des priorités agricoles spécifiques du Burundi. Bien que des progrès notables aient été accomplis, le processus se poursuit et aboutira à la publication officielle de la liste actualisée des organismes nuisibles réglementés.

Donner la priorité aux organismes nuisibles qui ont l'impact le plus important sur l'agriculture, les écosystèmes et les communautés locales

PlantwisePlus Burundi s'emploie activement à donner la priorité aux organismes nuisibles qui représentent les menaces les plus importantes pour l'agriculture, les écosystèmes et les communautés locales grâce à une approche intégrée et fondée sur des données probantes. Ce processus continu s'appuie sur des sources de données multiples et des évaluations d'experts pour garantir que les efforts de lutte contre les ravageurs sont ciblés et efficaces. Les données cliniques sur les végétaux apportent des informations en temps réel sur les parasites qui affectent le plus souvent les agriculteurs, tandis que la recherche sur la lutte biologique classique identifie des options de gestion durables et à moindre risque.

L'exercice complet d'analyse de l'horizon renforce encore cette hiérarchisation en évaluant systématiquement les menaces potentielles liées aux organismes nuisibles et leur probabilité d'introduction, d'établissement et de propagation. En outre, les efforts de réduction des risques liés aux pesticides contribuent à identifier les problèmes liés aux organismes nuisibles qui entraînent une utilisation excessive de pesticides chimiques, soulignant ainsi la nécessité d'adopter des stratégies de gestion alternatives.

En synthétisant ces divers apports, PlantwisePlus Burundi contribue à affiner les priorités nationales en matière de ravageurs et à développer des stratégies d'intervention ciblées pour atténuer leur impact. Ce processus dynamique et évolutif garantit que les efforts de lutte contre les ravageurs restent adaptés aux menaces émergentes tout en soutenant des systèmes agricoles durables et résistants au climat au Burundi.

Mener des recherches approfondies pour collecter des données sur les impacts biologiques, économiques et socio-économiques des organismes nuisibles prioritaires. Produire des rapports fondés sur des données probantes présentant les résultats dans un format clair, accessible et exploitable

Le projet mène activement des recherches approfondies pour évaluer les impacts biologiques, économiques et socio-économiques des ravageurs prioritaires, en veillant à ce que les stratégies de gestion des ravageurs s'appuient sur des preuves solides. Dans le cadre de cet effort, le projet a réagi de manière proactive à la menace émergente de la cochenille de la mangue (MMB) en menant une enquête rapide auprès des ménages agricoles, bien que l'activité ait été initialement prévue pour 2025. Des données ont été recueillies auprès de 550 agriculteurs dans trois provinces. L'étude a mis en évidence des pertes de rendement significatives de 35 à 45 %, ce qui se traduit par une perte économique annuelle estimée à 690 millions de dollars. Ces résultats offrent des informations cruciales pour l'élaboration de campagnes de sensibilisation ciblées et de recommandations politiques visant à atténuer l'impact du MMB. Cette recherche souligne l'engagement du projet à produire des preuves opportunes et exploitables pour renforcer le système phytosanitaire du Burundi et aider les agriculteurs à gérer efficacement les principales menaces qui pèsent sur l'agriculture.

Activités lancées mais retardées

Étudier la possibilité de regrouper physiquement les cliniques des plantes dans les centres ou bureaux de services de vulgarisation existants, afin de permettre aux agriculteurs d'accéder facilement aux deux types de services en un seul endroit

PlantwisePlus Burundi a entamé des efforts pour explorer le regroupement physique des cliniques des plantes au sein des centres ou bureaux de services de vulgarisation existants afin d'améliorer l'accès des agriculteurs aux services de conseil d'une manière plus intégrée. Des emplacements potentiels ont déjà été identifiés, ce qui témoigne des premiers progrès réalisés dans cette activité. Toutefois, un engagement plus poussé avec les parties prenantes est nécessaire pour assurer la viabilité à long terme, une vision commune et l'adhésion des institutions. L'alignement des acteurs clés, tels que le gouvernement et les autorités locales, a nécessité des discussions approfondies pour clarifier les rôles, les modalités opérationnelles et les engagements en matière de ressources. Ces délibérations, bien qu'essentielles pour garantir un modèle bien structuré et durable, ont ralenti l'élan. Malgré ces défis, l'engagement reste fort pour favoriser un cadre de collaboration qui permettra aux cliniques des plantes d'être intégrées de manière transparente dans le réseau de vulgarisation du Burundi, ce qui améliorera en fin de compte la prestation de services aux agriculteurs.

Utiliser l'outil d'évaluation du genre et des services de conseil rural pour identifier les forces et les faiblesses de l'intégration du genre dans la prestation de services du système national de vulgarisation. Ces informations permettront d'orienter et de hiérarchiser les interventions axées sur le genre

Il avait été prévu d'utiliser l'outil d'évaluation des services de conseil rural et de genre (GRAST) pour évaluer les forces et les faiblesses de l'intégration du genre dans la prestation de services du système national de vulgarisation. À l'origine, ce travail devait être confié à un consultant externe ; cependant, après des discussions internes, il a été jugé que l'équipe du projet était bien placée pour diriger l'évaluation, en tirant parti de sa connaissance approfondie du paysage de la vulgarisation. En outre, il a été reconnu que le projet pouvait déjà disposer d'un grand nombre de données pertinentes ou s'appuyer sur les travaux menés par d'autres partenaires, réduisant ainsi le besoin de duplication. Compte tenu de ces considérations, la priorité a été donnée à l'évaluation CAP des docteurs des plantes sur la fourniture de services sensibles au genre, qui a été vue comme une étape plus immédiate et plus facile à mettre en œuvre. Les discussions sur la meilleure approche à adopter pour l'évaluation des services de conseil rural et de l'égalité des sexes étant à présent terminées, le projet réexaminera sa mise en œuvre, en veillant à ce qu'elle s'aligne sur les initiatives en cours axées sur l'égalité des sexes, tout en évitant les doubles emplois.

Activités planifiées mais non entamées

Soutenir l'élaboration de messages de vulgarisation sur mesure adaptés aux campagnes de vulgarisation de masse et basés sur les thèmes identifiés

L'élaboration de messages de vulgarisation sur mesure pour les campagnes de vulgarisation de masse est une activité cruciale qui vise à assurer que les agriculteurs reçoivent des conseils ciblés, pertinents et pratiques. Toutefois, cette activité a été retardée car elle dépend directement de la hiérarchisation des problèmes phytosanitaires, qui nécessite une analyse complète de multiples sources de données. Plus précisément, les données issues des cliniques de plantes, les conclusions de l'exercice d'analyse de l'horizon et les résultats de l'évaluation CAP des parties prenantes et des défis en matière de protection des végétaux sont essentiels pour identifier les défis phytosanitaires les plus urgents que les messages de vulgarisation devraient aborder. Ces processus clés n'ayant pas été finalisés avant la fin de l'année 2024, l'élaboration des messages de vulgarisation n'a pas pu se dérouler comme prévu initialement. Une fois le processus de hiérarchisation achevé, le projet ira de l'avant avec la conception de matériel de vulgarisation fondé sur des données probantes et ayant un impact, afin de soutenir des campagnes de sensibilisation à grande échelle.

Collaborer avec les agences de réglementation pour piloter les processus d'enregistrement et d'approbation nécessaires à la dissémination et à l'utilisation des agents de lutte biologique identifiés

La collaboration prévue avec les organismes de réglementation pour faciliter les processus d'enregistrement et d'approbation de la dissémination et de l'utilisation des BCA identifiés est une étape essentielle dans la promotion de solutions de lutte contre les ravageurs plus sûres et durables au Burundi. Toutefois, cette activité n'a pas encore commencé en raison des problèmes de capacité au sein de l'organisme de réglementation, qui doivent d'abord être résolus pour garantir un processus d'enregistrement efficace et efficient. Conscient de cette lacune, le projet a entamé des engagements avec DPV afin d'évaluer et de soutenir les efforts de renforcement des capacités. Ces discussions préliminaires contribueront à jeter les bases d'une collaboration future, en veillant à ce que les systèmes réglementaires soient correctement équipés pour gérer l'approbation des BCA en temps voulu et de manière rigoureuse.

Mettre en œuvre des mécanismes solides de suivi et d'évaluation afin d'évaluer et de faire connaître l'impact des BCA sur le rendement des cultures, les populations de ravageurs et la durabilité de l'environnement

La mise en œuvre de mécanismes de suivi et d'évaluation solides pour évaluer et sensibiliser à l'impact des BCA sur les rendements des cultures, les populations de ravageurs et la durabilité de l'environnement est une priorité essentielle du projet. Cependant, cette activité n'a pas été lancée en 2024 en raison de la courte période de mise en œuvre disponible. Compte tenu de la complexité du déploiement de la BCA et de la nécessité d'une collecte systématique de données, ce travail nécessite une planification minutieuse et un alignement sur des interventions plus larges liées à la BCA. À l'approche de 2025, l'accent sera mis sur le lancement de ces efforts de suivi en même temps que le démarrage des activités liées au BCA, en veillant à ce que les évaluations d'impact soient intégrées dès le départ afin de générer des preuves précieuses pour l'extension des solutions de lutte durable contre les ravageurs.

Collaboration et partenariats dans PlantwisePlus Burundi

Le succès de PlantwisePlus Burundi en 2024 a été considérablement étayé par la collaboration et les partenariats établis au cours du projet qui l'a précédé, Plantwise Burundi (2020-2023). Comme auparavant, l'ISABU continue de jouer un rôle central en tant qu'organisation nationale responsable, en fournissant l'expertise et l'infrastructure locales, et en assurant la bonne exécution de toutes les activités du projet. Démontrant son engagement dans le projet, l'ISABU a détaché un scientifique auprès de l'équipe nationale du CABI, soulignant ainsi la reconnaissance par l'institution de la valeur du projet pour le secteur agricole burundais. Cette solide base de collaboration reste cruciale pour adapter les interventions du projet aux besoins et au contexte spécifiques du paysage agricole burundais.

La collaboration au sein du réseau de partenaires du projet continue d'être multiforme :

- Les partenaires ont participé activement à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des activités du projet. Par exemple, l'enquête rapide sur les ménages agricoles visant à générer des données cruciales sur la prévalence et l'impact économique du MMB et l'étude des blocages pour la protection des végétaux à moindre risque ont nécessité la collecte et l'analyse de données en collaboration. L'expertise locale de DPV et d'ABREVPA a été essentielle pour comprendre le contexte local et contribuer aux discussions de groupe et aux entretiens.
- Des réunions régulières, des ateliers et des canaux de communication ont facilité l'échange de connaissances et de bonnes pratiques. La réunion d'examen et de planification de l'intégration de la formation des docteurs des plantes en a été un exemple, réunissant diverses compétences, notamment le Bureau d'études et des curricula de l'enseignement post fondamental technique et de la formation professionnelle (BECEPTFP), l'ITAB, les établissements universitaires et le ministère de l'éducation, pour des discussions qui ont abouti à un accord sur les mesures concrètes à prendre pour intégrer la formation des docteurs des plantes dans l'enseignement formel.
- Les partenaires ont apporté leur expertise, leurs équipements et leurs réseaux pour améliorer la réalisation du projet. La collaboration entre DPV et d'autres experts locaux et du CABI pour l'identification et l'évaluation de ravageurs nouveaux et émergents a démontré l'efficacité du mariage entre les connaissances locales et l'expertise mondiale. L'implication du Bureau provincial de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (BPEAE) dans la gestion des cliniques des plantes par l'intermédiaire de son personnel de vulgarisation, formé en tant que docteurs des plantes, a été cruciale pour la gestion des cliniques de plantes.
- La réinstallation et la restructuration du comité national de pilotage et du forum national (instruments de gouvernance utilisés pendant Plantwise Burundi) ont renforcé la coordination et la représentation dans l'ensemble du réseau de partenaires, garantissant l'alignement sur les objectifs du projet. Cette structure de gouvernance améliorée fournit une plateforme pour la prise de décision stratégique, favorisant une collaboration plus profonde entre les principales parties prenantes pour faire avancer les objectifs de PlantwisePlus Burundi.



Aperçu analytique des progrès réalisés

Cette section offre une vue d'ensemble des progrès réalisés par le projet dans l'obtention de résultats au cours de la période de mise en œuvre initiale, après le début du projet en août 2024. Compte tenu de la courte période (4 mois), l'accent est mis principalement sur les indicateurs de résultats lorsque les activités ont été mises en œuvre, tandis que les progrès vers les indicateurs de résultats et d'impact deviendront plus évidents au cours des années suivantes. Bien qu'aucun objectif spécifique n'ait été fixé pour 2024, les activités entreprises au cours de cette période ont contribué à la réalisation des objectifs de durée de vie du projet.

L'analyse se structure en deux parties, à savoir :

- **Progrès sur les indicateurs spécifiques au projet** – Cette section examine les progrès sur les indicateurs clés qui s'alignent sur les objectifs globaux du projet. Il met en évidence les objectifs fixés pour la durée du projet et les résultats obtenus en 2024 par rapport au plan global du SEA du projet.
- **Progrès sur les indicateurs spécifiques à la DGIS** – Cette rubrique se concentre sur les indicateurs définis par le financeur du projet. Elle évalue la performance par rapport à ces indicateurs et assure l'alignement sur les attentes du donateur.

Le suivi des progrès réalisés par rapport à ces indicateurs est essentiel pour évaluer l'efficacité de la mise en œuvre et orienter les actions futures. Les résultats présentés ici sont basés sur les données collectées dans le cadre de la MEL du projet. En effectuant un suivi systématique des résultats et des premiers effets, le projet garantit la responsabilité, identifie les tendances émergentes et adapte les stratégies afin de maximiser l'impact.

Progrès des indicateurs du projet

Tel que précisé dans l'**Annexe 2**, les progrès ont été classés à l'aide d'un système de feux tricolores afin de refléter l'état d'avancement du suivi et de l'établissement des rapports. Étant donné que le projet 2024 était essentiellement axé sur l'établissement de données de référence, l'affinement des indicateurs et la mise en place de mécanismes de suivi, les progrès varient d'un indicateur à l'autre. Alors que certains indicateurs de résultats montrent des résultats mesurables, les indicateurs d'impact et de résultats nécessitent plus de temps avant d'être évalués.

Afin de garantir une analyse structurée, les progrès des indicateurs de projet sont classés en quatre catégories : Indicateurs en bonne voie, Indicateurs avec une base de référence établie et un suivi continu, Indicateurs nécessitant une attention particulière, et Indicateurs non encore concernés en 2024. Cette classification permet d'évaluer clairement les contributions aux objectifs globaux du projet.

Indicateurs en bonne voie

Nombre de ravageurs dont les risques ont été évalués grâce à l'analyse de l'horizon

En 2024, PlantwisePlus Burundi a fait des progrès significatifs dans l'évaluation des risques liés aux ravageurs grâce à l'analyse de l'horizon, avec 1 791 ravageurs évalués au cours de l'année, dépassant l'objectif du projet qui était de 1 200 ravageurs. Ce résultat reflète le grand intérêt et l'adoption de l'outil d'analyse de l'horizon et des évaluations menées par des experts dans le pays, renforçant ainsi son rôle dans l'identification et la gestion des risques phytosanitaires émergents au Burundi.

Indicateurs avec une base de référence établie et un suivi continu

Nombre de petits exploitants agricoles ayant reçu des conseils

En 2024, un total de 26 736 agriculteurs ont reçu des services de conseil par l'intermédiaire du réseau de cliniques des plantes, ce qui témoigne d'un engagement fort malgré l'accalmie de 7 mois du projet. Une étude menée pour évaluer l'étendue de la portée du réseau de cliniques des plantes a révélé qu'environ 8 600 demandes ont été traitées entre septembre et décembre 2024. Notamment, environ 20 % des agriculteurs ont reçu des conseils par l'intermédiaire de l'application de collecte de données PlantwisePlus' (formulaire de prescription électronique), 41 % par le biais de formulaires de prescription papier, tandis que 39 % ont été conseillés sans formulaire de prescription enregistré. Les cliniques des plantes situées dans des zones très fréquentées, telles que les marchés agricoles, ont touché environ 34 % d'agriculteurs de plus que celles basées dans les bureaux agricoles locaux. Il convient de noter que seuls les dossiers saisis électroniquement comportaient des données ventilées par sexe et par âge.

- **Ventilation par sexe :** Parmi les données saisies électroniquement dans le POMS, la ventilation par sexe de ces enregistrements a révélé que les agriculteurs masculins représentaient 71 % des demandes, tandis que les agricultrices contribuaient à hauteur de 28 %, 1 % des demandes ne comportant pas d'informations sur le sexe. Cela met en évidence une disparité entre les sexes dans l'accès aux services des cliniques des plantes, les hommes étant à l'origine de la plupart des consultations enregistrées.
- **Ventilation par âge :** Les données ventilées par âge provenant des enregistrements électroniques des services des cliniques des plantes ont montré que la plupart des demandes des agriculteurs (96 %) émanaient d'agriculteurs adultes, tandis que 2 % provenaient d'agriculteurs âgés. Notamment, seulement 1 % des demandes provenaient de jeunes agriculteurs, ce qui met en évidence une lacune importante dans l'engagement des jeunes auprès des cliniques des plantes. En outre, 2 % des demandes ne comportaient pas de données sur l'âge.

Ces chiffres reflètent spécifiquement la sensibilisation par le biais de cliniques de plantes physiques mais n'incluent pas les agriculteurs touchés par des mécanismes complémentaires, y compris les campagnes de conseil numérique en cours, telles que la campagne sur le flétrissement bactérien des bananes (BXW) avec Auxfin.

Nombre de cliniques de plantes en activité

En 2024, 121 cliniques de plantes sont restées opérationnelles, assurant la continuité de la prestation de services malgré une interruption de 7 mois du projet. Le fort engagement des docteurs des plantes (230 sur 238) qui gèrent ces cliniques met en évidence l'engagement et la résilience au sein du réseau. Une fois la base de référence établie, les efforts de suivi se concentreront sur l'expansion des services et l'optimisation des opérations des cliniques afin d'améliorer l'accès aux agriculteurs.

Nombre de personnes formées au module de docteurs des plantes et à d'autres modules

En 2024, 260 docteurs des plantes et superviseurs de cliniques des plantes ont participé à des formations de remise à niveau dans le cadre de réunions de groupes, renforçant ainsi leurs connaissances et leurs compétences. Comme ce groupe avait déjà été formé et pris en compte dans les rapports précédents, l'accent a été mis sur le renforcement continu des capacités plutôt que sur l'augmentation du nombre de personnes formées. Un suivi est en cours pour évaluer l'efficacité de ces sessions de remise à niveau dans l'amélioration de la prestation de services de conseil. À l'avenir, les efforts se concentreront sur l'élargissement de la portée de la formation et sur l'institutionnalisation de l'apprentissage par le biais de cadres éducatifs formels.

Nombre de parties prenantes formées aux approches de genre

En 2024, 205 docteurs des plantes ont participé à une évaluation CAP sur la fourniture de services sensibles au genre. Cette évaluation a fourni des informations essentielles sur les disparités entre les hommes et les femmes dans les services de conseil agricole, ce qui a permis d'affiner les futures interventions tenant compte de la dimension de genre. Bien qu'aucune nouvelle partie prenante n'ait été formée, les efforts de suivi se poursuivent pour garantir l'application effective des approches de genre dans la prestation de services.

Nombre d'espèces d'agents de biocontrôle classiques libérées

En 2024, une évaluation de l'installation d'élevage des guêpes parasitoïdes et de leurs hôtes a été réalisée. Cette évaluation a porté sur l'infrastructure, l'équipement, la compétence des techniciens et l'état de préparation opérationnelle. En outre, les principaux organismes nuisibles envahissants ont été identifiés. Bien qu'aucun agent de biocontrôle classique n'ait été officiellement disséminé au cours de cette période, le travail de base effectué en 2024 a permis de définir les priorités pour les disséminations futures en assurant la préparation opérationnelle et en définissant les organismes nuisibles cibles. Les efforts de surveillance se poursuivront afin de suivre les progrès réalisés en vue de la dissémination des agents de biocontrôle.

Nombre d'outils adaptés au climat utilisés pour évaluer les risques liés aux ravageurs

En 2024, les activités d'évaluation du risque phytosanitaire se sont concentrées sur l'utilisation continue du HST du CABI. L'utilisation de HST en 2024 a renforcé les bases de l'analyse du risque phytosanitaire. Ce processus de suivi continu est essentiel pour guider l'intégration d'outils supplémentaires visant à améliorer l'évaluation du risque phytosanitaire dans les phases futures du projet, y compris les registres du risque phytosanitaire, etc.

Nombre de personnes formées à l'utilisation de l'outil adapté au climat pour évaluer les risques liés aux ravageurs

En 2024, un total de 29 experts en la matière ont été formés à l'utilisation de la HST pour évaluer les risques liés aux organismes nuisibles avant de procéder à l'évaluation de l'analyse de l'horizon. Les stagiaires, spécialisés dans divers domaines de la santé végétale, provenaient d'organismes de réglementation (ABREVPA, la Direction Générale de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Vulgarisation et de la Mobilisation pour l'Auto Développement - DGAEVMA, DPV, et l'Office National de Contrôle et de Certification des Semences - ONCCS), des institutions nationales de recherche (ISABU), des organisations agricoles internationales (CABI et FAO), des universités (Université du Burundi, Université Lumière de Bujumbura, et Université de Ngozi), et des institutions de vulgarisation (Direction de Vulgarisation, Formation, Recherche et Développement - DVFRD). Cette formation a renforcé les capacités nationales en matière d'évaluation du risque phytosanitaire et a jeté les bases d'une utilisation continue de l'outil dans le cadre des futurs efforts de surveillance.

Nombre de rapports et d'ensembles de données sur les incidences biologiques et socio-économiques des organismes nuisibles prioritaires produits et diffusés

En 2024, le projet a fait progresser la collecte de données et les efforts d'analyse en vue de produire des rapports et des ensembles de données sur les impacts biologiques et socio-économiques des organismes nuisibles prioritaires en 2025. Une enquête rapide sur le MMB a été menée et la collecte de données a été achevée. Ces activités ont établi une base solide pour des solutions de gestion des nuisibles basées sur des preuves au Burundi.

Indicateurs non encore concernés en 2024

Plusieurs indicateurs ne sont pas encore applicables en 2024 en raison de leur calendrier de mesure, comme indiqué à l'**Annexe 2**. Les indicateurs d'impact et de résultat nécessitent une mise en œuvre soutenue du projet avant que des résultats mesurables puissent être évalués, car ils suivent des changements à long terme. En outre, certains indicateurs sont liés aux objectifs de 2025/2026, leur mesure étant programmée en fonction des étapes du projet fixées pour ces années. Bien que ces indicateurs ne soient pas encore mesurables, le travail de base effectué en 2024 - y compris la collecte de données, le renforcement des capacités et les activités d'intervention - constitue une base solide pour les évaluations futures.

Progrès sur les indicateurs spécifiques aux bailleurs de fonds

En plus des indicateurs de base du projet, PlantwisePlus Burundi s'engage à suivre et à contribuer aux indicateurs spécifiques des donateurs. Cet alignement permet de s'assurer que les activités du projet soutiennent efficacement des objectifs stratégiques plus larges tout en renforçant la responsabilité envers le partenaire financier.

En 2024, le projet a donné la priorité à l'élaboration d'un cadre permettant de mesurer les progrès accomplis par rapport aux indicateurs spécifiques à la DGSI, tout en établissant des valeurs de référence pour soutenir le suivi et l'évaluation futurs. Étant donné que la plupart de ces indicateurs se situent au niveau des résultats, il faudra du temps pour obtenir des résultats mesurables. Par conséquent, il est encore trop tôt pour évaluer les progrès réalisés par rapport à la plupart de ces indicateurs, qui sont détaillés à **l'Annexe 3**.

Des objectifs ont été fixés pour 2025, tandis qu'en 2024, l'accent a été mis sur la collecte de données et l'établissement d'une base de référence. Certains indicateurs de résultats ont montré des progrès mesurables, notamment le nombre de petits producteurs de denrées alimentaires directement touchés par des activités visant à l'amélioration structurelle / systémique de leur performance agricole.

Par ailleurs, certains indicateurs sont liés aux étapes du projet fixées pour 2025 et 2026, et leur mesure est prévue en conséquence. Il s'agit notamment du nombre d'hectares de terres agricoles de petits producteurs de denrées alimentaires directement touchés par des activités visant à améliorer temporairement/partiellement la durabilité agro-écologique.

Bien qu'il ne soit pas encore possible de réaliser des évaluations complètes des indicateurs spécifiques aux bailleurs de fonds, le travail de base effectué en 2024 - grâce à la collecte de données, au renforcement des capacités et aux activités d'intervention - garantit que le projet est bien positionné pour suivre les progrès réalisés dans les années à venir.

Alignement sur les objectifs et les indicateurs du projet

Les activités et les résultats du projet en 2024 ont été pleinement alignés sur sa théorie du changement (TdC) (**Tableau 1**), qui définit la manière dont les interventions ciblées relèveront les défis critiques du secteur agricole burundais. La nécessité de soutenir le réseau de cliniques des plantes et d'assurer un flux continu de données phytosanitaires, de sensibiliser aux pesticides dangereux et de promouvoir des alternatives à moindre risque, ainsi que de renforcer les capacités phytosanitaires du pays sont au cœur de la conception et de la mise en œuvre du projet. Les activités de 2024 correspondent aux trois voies interdépendantes - amélioration de l'accès aux services de conseil agricole, réduction des risques liés à la protection des cultures et renforcement des services phytosanitaires - de sorte que le projet aide les petits exploitants à adopter des pratiques de production agricole durables. Cette approche intégrée est essentielle pour construire un secteur agricole résilient et productif tout en préservant la santé humaine, l'environnement et le commerce.

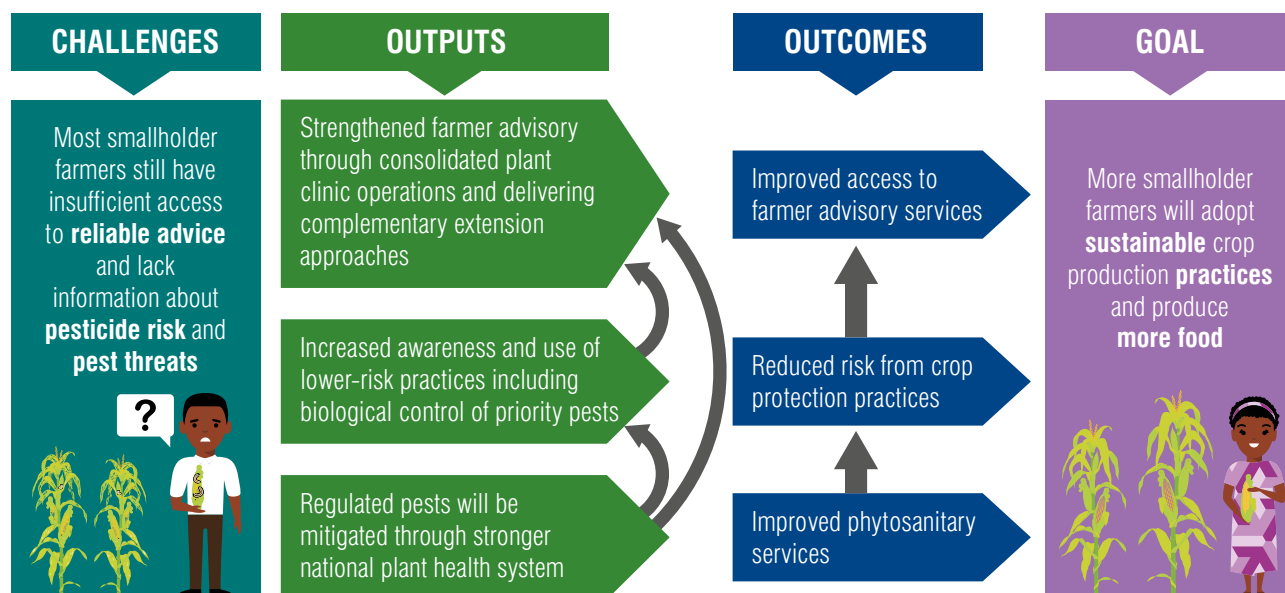


Figure 1

Malgré un décalage de sept mois entre Plantwise Burundi et le démarrage de PlantwisePlus Burundi, qui a ralenti provisoirement la cadence, la continuité de certaines activités clés - en particulier les cliniques de plantes - montre des signes prometteurs de durabilité et d'appropriation locale de l'approche de conseil aux agriculteurs qui est en train d'être consolidée dans le cadre du projet actuel. Un nombre remarquable de docteurs des plantes sont restés engagés et ont continué à fournir des services de conseil aux agriculteurs, même en l'absence de financement du projet, d'opportunités de formation de remise à niveau ou d'auto-apprentissage par le biais, par exemple, de réunions organisées de groupes de docteurs des plantes. Il s'agit là d'une bonne base pour l'institutionnalisation des activités des cliniques des plantes au sein du système de conseil agricole, en les intégrant davantage dans le système national de vulgarisation agricole du Burundi.

À l'avenir, les efforts se concentreront sur la reprise de la mise en œuvre des conseils aux agriculteurs, tout en renforçant la coordination entre les parties prenantes et en élargissant la portée de la réduction des risques liés aux pesticides et du renforcement des capacités phytosanitaires, afin de réaliser l'intégralité de la TdC.

Recommandations pour la programmation et les améliorations futures

PlantwisePlus Burundi (y compris ses TdC) a été conçu comme un projet de 7 ans, jusqu'en 2030, et CABI demandera conseil à l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas (EKN) sur les prochaines étapes pour obtenir des engagements de financement en vue de l'exécution complète du projet. En outre, CABI recherchera des opportunités pour des activités de projet affiliées, par exemple à travers l'initiative anticipée IFAD-PARM, ou d'autres nouveaux développements potentiels par la délégation de l'UE, ou autrement.

En même temps, CABI cherche à collaborer avec d'autres partenaires d'EKN, y compris l'IFDC, l'OAF, le Programme alimentaire mondial, etc., de sorte que dès la phase actuelle du projet jusqu'en 2026, il y aura un effet de levier sur d'autres investissements en cours d'EKN dans l'agriculture burundaise.

Les activités et les résultats obtenus par le projet en 2024, ainsi que les enseignements tirés, montrent que, pour l'instant, le projet est sur la bonne voie sans qu'il soit nécessaire d'améliorer les plans 2025-2026. Dans le même temps, l'approche SEA du projet continuera d'évaluer les progrès et d'identifier les domaines à améliorer.

Vers la fin de l'année 2025, des termes de référence seront élaborés pour une mission d'évaluation externe en 2026. Les résultats de cette évaluation permettront d'affiner la conception et la mise en œuvre de la phase finale de PlantwisePlus Burundi (2027-2030).



Gestion et évolution des risques

La gestion des risques est au cœur de la mise en œuvre du projet, car elle permet d'anticiper et d'atténuer les difficultés afin de maintenir les progrès. Au cours de l'année écoulée, divers risques identifiés dans la proposition de projet ont été observés, nécessitant des stratégies d'adaptation pour en minimiser l'impact. Enfin, de nouveaux risques sont apparus, nécessitant de nouveaux ajustements des approches de mise en œuvre.

L'un des principaux défis rencontrés a été la pénurie de carburant, qui a gravement perturbé le transport et la logistique, entraînant une augmentation des coûts opérationnels. En réponse, le projet a ajusté la programmation des activités afin d'optimiser l'utilisation du carburant et a collaboré avec des partenaires pour des accords de transport partagé afin d'atténuer l'impact.

Un autre risque anticipé était le retard dans l'établissement de nouveaux partenariats nécessaires à l'extension des activités. Les processus bureaucratiques et l'évolution des priorités institutionnelles ont contribué à ces retards, ralentissant la formalisation des collaborations. Pour y remédier, le projet a intensifié l'engagement avec les principales parties prenantes, en s'appuyant sur les relations existantes pour accélérer la formalisation tout en ajustant les délais pour permettre une collaboration par étapes.

Hormis ces risques anticipés, de nouveaux défis sont apparus en 2024. L'un des plus urgents a été la difficulté à trouver des consultants qualifiés pour des travaux spécialisés. Cela a entraîné des retards dans des activités essentielles initialement prévues pour des experts externes. Pour pallier ce problème, le projet s'est adapté en réattribuant des fonctions à des équipes techniques internes (par exemple, l'évaluation des CAP des parties prenantes et des défis en matière de protection des végétaux) ou en lançant des appels d'offres ciblés tout en accordant un délai de réponse plus long (par exemple, la production d'un documentaire).

Malheureusement, la courte durée du contrat actuel (moins de 2,5 ans) a posé d'importants problèmes pour l'intégration prévue des étudiants en maîtrise et en doctorat, limitant leur capacité à contribuer à des éléments clés de la recherche. En réponse, le projet explore des arrangements plus favorables, tels que l'intégration de sujets de recherche liés au projet dans les programmes universitaires en cours.

Les tensions géopolitiques actuelles dans la région des Grands Lacs, alimentées par le conflit en cours en République démocratique du Congo, constituent un risque émergent. En outre, les priorités des donateurs sont en train de changer, ce qui aura probablement une incidence sur la poursuite du financement. Pour atténuer ces risques, le projet adopte une planification basée sur des scénarios, assure la flexibilité des stratégies de mise en œuvre et maintient un engagement proactif avec le donateur pour aligner les priorités et maintenir le soutien.

L'Annexe 4 présente un tableau d'analyse des risques mis à jour, avec une vue d'ensemble du paysage des risques du projet.

Malgré ces difficultés, le projet a fait preuve de résilience, en maintenant le rythme grâce à des stratégies d'adaptation. L'évaluation et l'atténuation continues des risques restent essentielles pour garantir que la mise en œuvre reste sur la bonne voie tout en préservant les objectifs à long terme du projet.



Suivi, évaluation et apprentissage

Les activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) menées en 2024 ont permis d'éclairer les activités du projet, d'assurer l'alignement sur les objectifs et de générer des informations essentielles pour guider la prise de décision. Les efforts en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage se sont concentrés sur trois points : l'affinement des indicateurs du projet, l'élaboration d'un plan complet de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, et la production de données de référence pour le projet.

Un aspect essentiel de ce travail a consisté à aligner les indicateurs du projet sur ceux fixés pour le programme PlantwisePlus en cours au niveau mondial, afin de garantir la cohérence des mesures dans les différents pays. En outre, le cadre SEA a été conçu pour faciliter l'apprentissage mutuel entre les pays du programme PlantwisePlus, en créant des opportunités de partager les meilleures pratiques, les leçons apprises et les innovations en matière de suivi des progrès et d'évaluation de l'impact. Ces efforts renforcent non seulement l'efficacité du projet burundais, mais contribuent également à l'amélioration des services de conseil aux agriculteurs et des systèmes phytosanitaires à l'échelle mondiale.

Dès le début d'un projet, il est essentiel d'établir un cadre de SEA bien défini pour suivre les progrès, mesurer l'impact et garantir la responsabilité vis-à-vis des parties prenantes, y compris les bailleurs de fonds. L'affinement des indicateurs du projet, en particulier des indicateurs alignés sur les bailleurs de fonds, était une priorité pour garantir que la collecte des données reflète avec précision les contributions du projet aux résultats escomptés.

Le développement du plan SEA a fourni une approche structurée du suivi et de l'évaluation, en définissant des méthodologies de collecte de données, des calendriers d'établissement de rapports et des boucles d'apprentissage pour la gestion adaptative. La production de données de référence a été particulièrement essentielle pour les éléments nouvellement introduits, permettant au projet de fixer des repères par rapport auxquels les progrès et l'impact peuvent être mesurés.

Plusieurs études majeures ont été menées en 2024 afin de générer des preuves solides pour informer les stratégies du projet une fois que les rapports seront disponibles en 2025. Ces études ont été conçues et mises en œuvre en partenariat avec les parties prenantes nationales, après avis et approbation du comité d'examen éthique du CABI :

- **Évaluation CAP des docteurs des plantes sur la fourniture de services sensibles au genre** – Cette étude a évalué les perspectives et les capacités des docteurs des plantes concernant la fourniture de services sensibles au genre, fournissant des indications sur les lacunes et les possibilités d'améliorer l'accès équitable aux services de conseil agricole. Les premiers résultats révèlent que si les docteurs des plantes reconnaissent l'importance des approches intégrant la dimension de genre, une formation complémentaire est nécessaire pour traduire efficacement cette prise de conscience en actions appropriées.

- **Évaluation du CAP des parties prenantes et des défis en matière de protection des plantes** – Cette étude a identifié les principaux obstacles qui empêchent les parties prenantes, notamment les petits exploitants agricoles, les consommateurs et les négociants en produits agricoles, de passer à des solutions plus sûres pour la lutte contre les ravageurs. Les résultats ont mis en évidence le rôle du manque de sensibilisation, des contraintes d'accès et des considérations économiques dans les choix des agriculteurs. Ces informations guideront la conception de campagnes de sensibilisation et d'interventions ciblées visant à promouvoir l'adoption d'alternatives plus sûres.
- **Enquête rapide auprès des ménages agricoles sur la prévalence et l'impact économique du ravageur envahissant MMB** – Reconnaisant la menace croissante que représente le MMB, le projet a entrepris une évaluation rapide pour quantifier la propagation du ravageur et le fardeau économique sur les agriculteurs touchés. Les résultats ont fourni des données essentielles pour informer les stratégies de gestion du ravageur et les efforts de réponse au niveau national.

Au-delà de ces études, des réunions de groupes de docteurs des plantes ont été organisées, rassemblant tous les docteurs des plantes actifs pour partager leurs expériences, discuter des défis et renforcer leurs capacités. Ces réunions ont renforcé l'apprentissage par les pairs et ont permis d'obtenir des informations qualitatives sur la manière dont les cliniques des plantes soutiennent les agriculteurs sur le terrain.

Les enseignements tirés des activités du SEA ont déjà permis d'affiner les activités prévues dans le cadre du projet. Les résultats de l'évaluation CAP des docteurs des plantes sur la fourniture de services sensibles au genre, par exemple, ont souligné la nécessité d'améliorer les modules de formation sur les services de vulgarisation sensibles au genre. De même, l'évaluation CAP des parties prenantes et des défis en matière de protection des plantes éclairera la stratégie d'engagement du projet avec les parties prenantes en 2025, en veillant à ce que les interventions s'attaquent aux véritables obstacles à l'adoption.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, les efforts du SEA continueront à faire partie intégrante de l'orientation des adaptations, de l'amélioration de l'efficacité et de la garantie que les interventions sont fondées sur des preuves et répondent aux besoins des petits exploitants agricoles.



Visibilité en 2024

En 2024, le projet PlantwisePlus Burundi a fait des progrès significatifs dans l'amélioration de sa visibilité et de sa portée, en veillant à ce que les principales parties prenantes, y compris les bailleurs de fonds, les agences gouvernementales et les communautés agricoles, soient bien informées des objectifs, des progrès et de l'impact du projet. Une combinaison de participation stratégique à des événements de premier plan, de création de contenu et d'engagement auprès des médias a contribué à faire connaître le rôle du projet dans le renforcement du secteur agricole burundais.

Participation à des événements clés

Le projet a fait l'objet d'une attention particulière lors de plusieurs événements de haut niveau, renforçant ainsi son alignement sur les priorités agricoles nationales :

- **Journée portes ouvertes des bailleurs de fonds** – Le projet a participé activement à cet événement, présentant le travail financé par l'ambassade du Royaume des Pays-Bas. L'exposition a mis en évidence les principales avancées, notamment le renforcement des réseaux de cliniques des plantes. L'événement a servi de plateforme pour s'engager directement avec les parties prenantes, démontrant l'impact tangible du soutien du donateur.
- **Table ronde pour la mobilisation de financements pour la Vision 2040/2060 du Burundi** – Le projet a été représenté dans les discussions visant à sécuriser les investissements pour soutenir la vision de développement à long terme du Burundi. L'engagement dans cette table ronde a été l'occasion de positionner PlantwisePlus dans le cadre du programme de transformation agricole plus large du pays, en soulignant ses contributions à la sécurité alimentaire, au commerce et à la résilience climatique.

Visibilité dans les médias numériques et la presse écrite

Une série d'articles de blog, de rapports et de publications ont été produits tout au long de l'année 2024 pour documenter les activités du projet, partager les leçons apprises et mettre en lumière les réussites. Le site web du projet a été créé et intégré au site web global de PlantwisePlus : www.cabi.org/plantwiseplus/countries/burundi/

- Articles de blog : Plusieurs articles ont été publiés, couvrant des thèmes clés. Ces supports de communication permettent de renseigner un large public sur les activités du projet et leur impact sur les agriculteurs et les communautés.
 - [Plantwise programme made considerable progress to help strengthen plant health systems in Burundi](#)
 - [CABI attends presidential round table to highlight help for Burundi's smallholder farmers to increase food security](#)
 - [Ambassadorial visit serves to help strengthen greater sustainable agriculture in Burundi](#)
- Publications: Le projet a également contribué à la rédaction de rapports et de publications techniques, diffusant les résultats de la recherche et les meilleures pratiques afin d'éclairer les politiques et les pratiques dans le secteur agricole.
 - [Plantwise Burundi Annual report 2023](#)
 - [Plantwise Burundi final report](#)

Participation multimédia

La narration visuelle peut jouer un rôle crucial en restituant l'essence des activités du projet et en les rendant accessibles à divers publics.

- **Une vidéo documentant l'approche et l'impact de Plantwise Burundi** a été commandée en 2024. Encore en cours de production, cette vidéo servira d'outil puissant pour le plaidoyer et le partage des connaissances lorsqu'elle sera achevée en 2025.

Développement d'une stratégie de communication

Reconnaissant l'importance d'une communication structurée et soutenue, le projet a commencé à élaborer une stratégie de communication globale en 2024. Cette stratégie, qui devrait être achevée en 2025, orientera les messages, l'engagement des parties prenantes et les canaux de diffusion afin de maximiser la portée et l'influence du projet.

Au fur et à mesure que le projet avance, les efforts de visibilité continueront à jouer un rôle crucial en favorisant l'adhésion des parties prenantes, en assurant une plus grande adoption des interventions du projet et en renforçant les partenariats en vue d'une durabilité à long terme.



Annexe 1 :

État d'avancement des activités pour 2024



Annexe 1: État d'avancement des activités pour 2024

Le diagramme de Gantt actualisé ci-dessous illustre le plan de mise en œuvre initial des activités (■ **bleu foncé** = mise en œuvre complète ou majeure ; ■ **bleu moyen** = mise en œuvre partielle ; ■ **bleu clair** = pas de mise en œuvre sans engagement de financement supplémentaire). Une colonne supplémentaire a été ajoutée pour refléter les progrès réalisés jusqu'à la fin de l'année 2024, en utilisant un système de code couleur pour catégoriser les progrès. En outre, des symboles de réussite (✓ pour les résultats supérieurs, ✗ pour les résultats inférieurs) indiquent si une activité a dépassé ou n'a pas dépassé les attentes.

1	Activités achevées – Activités entièrement mises en œuvre et ayant abouti aux résultats escomptés.	
2	Activités en cours – Activités lancées et en cours, avec une mise en œuvre partielle ou une exécution par étapes.	
3	Activités lancées mais retardées – Activités lancées mais retardées en raison de facteurs externes ou internes, nécessitant des ajustements de calendrier.	
4	Prévues mais non lancées – Activités prévues pour 2024 mais impossibles à mettre en œuvre en raison de contraintes spécifiques (p. ex. personnel, partenariats).	

Description	2024		2025	2026
	Plan	Progrès		
Résultat 1 : Amélioration de l'accès aux services de conseil agricole aux agriculteurs				
Produit 1.1 : Opérations cliniques consolidées de l'usine				
Activité 1.1.1: Intégrer les opérations de la clinique des plantes dans les services de vulgarisation agricole plus larges				
Plaider en faveur de mécanismes de financement gouvernementaux et de politiques de soutien qui reconnaissent et soutiennent le rôle des cliniques des plantes dans le développement agricole du pays				
Étudier la possibilité de regrouper physiquement les cliniques des plantes dans les centres ou bureaux de services de vulgarisation existants (par exemple, les bureaux communaux) pour permettre aux agriculteurs d'accéder facilement aux deux types de services en un seul endroit		✗		
Étudier les possibilités de collaboration avec des groupes d'agriculteurs et des coopératives afin de faciliter l'utilisation des services de clinique végétale				
Collaborer avec les services gouvernementaux pour intégrer les données et les informations des cliniques des plantes, améliorer l'utilisation et l'analyse des données des cliniques des plantes pour une prise de décision fondée sur des données probantes dans le domaine de l'agriculture				
Mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation solide pour évaluer les performances, fournir des preuves des résultats et de l'impact, et évaluer le rapport coût-efficacité des opérations des cliniques des plantes et des approches de vulgarisation complémentaires				
Activité 1.1.2: Intégrer la formation des docteurs des plantes dans les programmes d'enseignement formel				
Expérimenter le programme révisé dans un certain nombre d'ITAB afin de tester le programme, de recueillir des commentaires et de procéder aux ajustements nécessaires				

Former les enseignants et les instructeurs au nouveau programme et aux nouvelles méthodologies, en veillant à ce qu'ils disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour dispenser efficacement la formation de docteurs des plantes				
Étendre le programme révisé à un plus grand nombre d'ITAB tout en mettant en place un mécanisme d'assurance qualité, de suivi et d'évaluation pour s'assurer que le programme révisé atteint ses objectifs et apporte les améliorations nécessaires				
Plaider en faveur de l'inclusion de la formation des docteurs des plantes dans les politiques et stratégies nationales en matière d'éducation afin d'en assurer la viabilité à long terme				
Activité 1.1.3: Opérations de soutien du réseau de cliniques des plantes				
Fournir une assistance technique et une formation aux docteurs des plantes, y compris des cours de recyclage pour maintenir les conseillers au courant des techniques actuelles de lutte contre les ravageurs, et résoudre les problèmes liés à la collecte des données				
Mettre en place des mécanismes d'assurance qualité (par exemple, auto-évaluation des docteurs des plantes et validation des données des cliniques végétales) afin d'améliorer et de maintenir les normes des services des cliniques végétales				
Faciliter le partage d'informations et la communication entre les docteurs des plantes au sein du réseau, y compris par l'utilisation de plateformes numériques (telles que des applications mobiles) pour le partage des meilleures pratiques				
Collaborer avec divers acteurs non étatiques (y compris des ONG, des organisations internationales) pour passer à l'échelle supérieure, tirer parti de l'expertise et des ressources (telles que des outils d'aide à la décision de tiers) et partager les connaissances				
Produit 1.2 : Sensibilisation accrue aux services de conseil agricole sensibles à la dimension de genre				
Activité 1.2.1: Réaliser une analyse complète de l'égalité entre les hommes et les femmes et lancer une initiative de renforcement des capacités				
Utiliser l'outil d'évaluation des services de conseil rural et de genre (GRAST) pour identifier les forces et les faiblesses de l'intégration du genre dans les services fournis par le système national de vulgarisation. Ces informations permettront d'orienter et de hiérarchiser les interventions axées sur le genre				
Réaliser une enquête pour évaluer les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) des docteurs des plantes concernant la fourniture de services sensibles au genre et utiliser les résultats de l'enquête pour adapter les campagnes de sensibilisation et les programmes de formation				
Activité 1.2.2: Renforcer l'engagement en faveur de l'égalité des sexes et l'échange de connaissances				
Développer des ressources sensibles au genre (adaptées à la vulgarisation et aux cliniques des plantes) et des stratégies de communication sensibles au genre pour les campagnes de sensibilisation afin d'accroître l'inclusivité des services des cliniques des plantes				
Promouvoir l'échange de connaissances et l'apprentissage par les pairs parmi les agricultrices et les agriculteurs par le biais de réseaux communautaires affiliés à des cliniques des plantes afin de modifier les normes sociales relatives à l'accès des femmes aux services phytosanitaires				
Mettre en place des indicateurs sensibles au genre pour améliorer le suivi et l'évaluation des opérations de la clinique des plantes en tenant compte de la dimension de genre				

Produit 1.3: Approches complémentaires en matière de vulgarisation				
Activité 1.3.1: Former les parties prenantes concernées aux principes et pratiques des campagnes de vulgarisation de masse				
En utilisant les dossiers cliniques des plantes, identifier les sujets pertinents et les stratégies de campagne de vulgarisation de masse appropriées pour diffuser à grande échelle les messages relatifs à la santé des plantes		✓		
Soutenir l'élaboration de messages de vulgarisation sur mesure adaptés aux campagnes de vulgarisation de masse et basés sur les thèmes identifiés		x		
En utilisant les principes de la communication pour le changement social et comportemental (CSC), piloter et mettre en œuvre des campagnes de vulgarisation de masse				
Activité 1.3.2: Lancer et intégrer d'autres méthodes de vulgarisation innovantes dans le cadre d'un programme pilote				
Piloter une approche consultative intégrée englobant à la fois la santé des végétaux et la santé animale dans le cadre de l'initiative « One Health » (une seule santé)				
Utiliser les outils numériques et la technologie pour diffuser des informations relatives aux approches complémentaires de la vulgarisation ; créer des ressources numériques accessibles à diverses parties prenantes ; et tirer parti des plateformes de messagerie et des médias sociaux pour atteindre un public plus large				
Résultat 2 : Réduction des risques liés aux pratiques de protection des cultures				
Produit 2.1 : Sensibilisation accrue aux risques liés à l'utilisation des pesticides et aux stratégies de réduction des risques pour les humains, les animaux et l'environnement				
Activité 2.1.1: Identifier les obstacles à la transition vers des pratiques phytosanitaires à faible risque				
Réaliser des enquêtes et des entretiens avec les parties prenantes concernées afin de recueillir leurs points de vue sur leurs connaissances, attitudes, pratiques et défis actuels en matière de protection des végétaux		✓		
Effectuer des évaluations et des observations sur le terrain, documenter l'utilisation des pesticides, les méthodes d'application et les stratégies de lutte contre les ravageurs dans la pratique				
Analyser les données recueillies lors d'enquêtes, d'entretiens et d'évaluations sur le terrain afin d'identifier les effets néfastes associés aux pratiques phytosanitaires existantes				
Réaliser une évaluation complète des risques, en évaluant les options permettant de réduire les risques liés aux pratiques phytosanitaires actuelles, y compris les options alternatives aux pratiques actuelles à haut risque				
Activité 2.1.2: Élaborer du matériel d'information sur les pratiques phytosanitaires à faible risque				
Élaborer des supports d'information sur la base des pratiques actuelles identifiées et analyser les options potentielles plus sûres				
Renforcer la capacité des négociants en produits agricoles à connaître et à stocker des produits plus sûrs et des équipements de protection individuelle				

Activité 2.1.3: Sensibiliser les parties prenantes aux avantages de l'adoption de pratiques à faible risque				
Collaborer avec les parties prenantes concernées pour élaborer des plans d'action visant à lever les obstacles à l'adoption de pratiques phytopharmaceutiques à faible risque.				
Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités et de formation pour les parties prenantes concernées, en mettant l'accent sur l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à l'adoption et à la mise en œuvre efficaces de pratiques phytopharmaceutiques à faible risque.				
Lancer des campagnes de sensibilisation et d'information (y compris la communication sociale et la communication sur le changement de comportement) à l'intention des parties prenantes concernées, afin de les informer des avantages des pratiques phytopharmaceutiques à faible risque				
Produit 2.2: Promotion des solutions de lutte biologique contre les ravageurs prioritaires au Burundi				
Activité 2.2.1: Faciliter l'accès aux agents de lutte biologique classiques (non commerciaux)				
Identifier les organismes nuisibles difficiles à gérer dans une culture cible ou un système agricole pour lesquels les BCA classiques peuvent être efficaces dans le contexte local.				
Collaborer avec les agences réglementaires pour piloter les processus d'enregistrement et d'approbation nécessaires à la libération et à l'utilisation des BCA identifiés.				
Élevage ou production de masse de BCA pour une application sur le terrain, y compris la fourniture d'un soutien technique au personnel local impliqué dans l'élevage de BCA.				
Sensibiliser les agriculteurs et mettre en place des canaux de distribution pour les BCA, en fournissant des conseils sur l'application correcte et en offrant une assistance technique.				
Mettre en œuvre des mécanismes solides de suivi et d'évaluation afin d'évaluer et de faire connaître l'impact des BCA sur les rendements agricoles, les populations de ravageurs et la durabilité de l'environnement.				
Activité 2.2.2: Soutenir les initiatives axées sur l'expérimentation et la promotion de produits de bioprotection adaptés aux systèmes agricoles locaux et aux pressions exercées par les ravageurs.				
Soutenir le Burundi dans l'alignement de son processus d'enregistrement des biopesticides sur les lignes directrices harmonisées régionales (Communauté de l'Afrique de l'Est)				
En utilisant le portail CABI sur la bioprotection (BPP), sensibiliser les parties prenantes à l'utilisation des produits de bioprotection dans la région, et étudier l'inclusion du Burundi dans le portail				
Faciliter les tests d'efficacité et l'introduction de biopesticides pour les principaux ravageurs des cultures prioritaires				
Faciliter l'accès à des BCA de qualité en engageant les fabricants de bioprotection à enregistrer et/ou introduire des agents de contrôle biologique supplémentaires identifiés comme étant viables sur le plan commercial				
Mettre en œuvre des mécanismes de suivi et d'évaluation robustes pour évaluer la rentabilité de l'adoption des biopesticides.				

Produit 2.3: Identification des possibilités de création de revenus pour les jeunes et les femmes dans le cadre de la fourniture de services de protection des cultures à faible risque				
Activité 2.3.1: Identifier des services et des entreprises de protection des cultures viables et à faible risque, fondés sur les principes de la lutte intégrée contre les ravageurs (IPM).				
Réaliser une évaluation complète du marché afin d'identifier les services et les entreprises de protection des cultures spécifiques qui sont demandés dans le contexte agricole local				
Réaliser une analyse de genre afin de comprendre les obstacles à la participation et aux bénéfices des jeunes femmes et des jeunes hommes dans l'agro-industrie, et développer des activités pour lever ces obstacles				
Engager les agriculteurs, les coopératives agricoles et les organisations agricoles concernées afin de comprendre leurs préférences et leurs besoins en matière de services de protection des cultures				
Concevoir et tester des modèles commerciaux avec des partenaires sélectionnés pour la fourniture de services de protection des cultures à faible risque (par exemple, service de pulvérisation, application de biocontrôle) à des groupes de petits exploitants agricoles.				
Activité 2.3.2: Fournir aux jeunes et aux femmes les compétences et les connaissances nécessaires à la mise en place de divers services de protection des cultures à faible risque.				
Établir des partenariats et des liens pour renforcer le capital social et faciliter l'accès des jeunes aux agriculteurs (marché pour les services) au sein/par l'intermédiaire de coopératives, d'associations d'agriculteurs, etc.				
Mettre en œuvre une formation sexospécifique pour les jeunes afin qu'ils deviennent des champions de la lutte intégrée contre les parasites et des fournisseurs d'applications de lutte contre les parasites (par exemple, des groupes de pulvérisation formés à une utilisation sûre, à la production de matériel de plantation propre, etc.				
Fournir un soutien technique aux services de protection des cultures à faible risque				
Résultat 3 : Amélioration des services phytosanitaires				
Produit 3.1: Mesures et protocoles phytosanitaires mis en œuvre				
Activité 3.1.1 : Renforcer la capacité des laboratoires de diagnostic à identifier avec précision les organismes nuisibles réglementés				
Faciliter la formation continue et les opportunités de développement professionnel afin de maintenir le personnel des laboratoires de diagnostic au fait des dernières techniques de diagnostic				
Soutenir la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité (QMS) basé sur les normes ISO 17025 afin de garantir l'exactitude et la fiabilité des résultats des laboratoires				
Faciliter la collaboration avec d'autres laboratoires de diagnostic et agences phytosanitaires, tant au niveau national que régional				
Activité 3.1.2: Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de mesures phytosanitaires appropriées concernant les organismes nuisibles réglementés				
Collaborer à l'élaboration de protocoles phytosanitaires décrivant les procédures de détection, d'identification, de surveillance, de confinement et de contrôle des organismes nuisibles.				

En liaison avec le réseau des cliniques végétales, faciliter les programmes de formation pour les fonctionnaires, les inspecteurs et les autres parties prenantes, en mettant l'accent sur l'identification des parasites, les méthodes de surveillance et la mise en œuvre correcte des mesures phytosanitaires.				
Faciliter l'accès aux ressources phytosanitaires en ligne, telles que les modules d'apprentissage en ligne et les outils interactifs pour l'apprentissage continu (par exemple, COLEAD, les ressources de la FAO).				
Renforcer l'expertise des organismes de réglementation (DPV, ONCCS), des universités locales, des instituts de recherche (ISABU) et des services de vulgarisation (BPEAE) en matière de connaissances et de pratiques phytosanitaires en organisant des visites d'échange et en soutenant la mise en place d'une communauté de pratique.				
Produit 3.2: Processus de hiérarchisation des nuisibles intégrés dans le système national				
Activité 3.2.1: Mettre en place un processus d'identification et d'évaluation du risque lié aux organismes nuisibles nouveaux et émergents				
Collaborer avec la DPV (ONPV) à l'analyse de l'horizon et à l'évaluation du risque phytosanitaire national, en identifiant les menaces potentielles pour la santé des plantes et en évaluant la probabilité d'entrée, d'établissement et de propagation des organismes nuisibles au Burundi.		✓		
Soutenir la DPV dans la tenue et la mise à jour de la liste des organismes nuisibles réglementés, en les classant en fonction de leur impact potentiel et de leurs voies d'introduction (par exemple, organismes de quarantaine, organismes réglementés non de quarantaine).		✓		
Appuyer le programme de suivi et de surveillance des organismes nuisibles pour la détection des organismes nuisibles prioritaires, notamment par l'utilisation des données de la clinique des plantes et des observations des docteurs des plantes.				
Activité 3.2.2: Produire des rapports sur l'impact biologique et socio-économique des organismes nuisibles prioritaires				
Donner la priorité aux organismes nuisibles qui ont l'impact le plus important sur l'agriculture, les écosystèmes et les communautés locales.				
Mener des recherches approfondies pour collecter des données sur les impacts biologiques, économiques et socio-économiques des organismes nuisibles classés par ordre de priorité. Produire des rapports fondés sur des données probantes, présentant les résultats sous une forme claire, accessible et exploitable.				
Sensibiliser à la gravité de l'impact des organismes nuisibles et préconiser des recommandations politiques fondées sur des données probantes.				
Produit 3.3: Élaboration et mise en œuvre de plans de prévention et de gestion des organismes nuisibles prioritaires				
Activité 3.3.1: Soutenir le développement de mesures préventives pour les organismes nuisibles hautement prioritaires				
Faciliter l'élaboration de mesures préventives visant à réduire le risque d'introduction d'organismes nuisibles hautement prioritaires (par exemple, inspections phytosanitaires et contrôles aux frontières).				
Soutenir l'élaboration de plans et de protocoles d'urgence pour répondre aux incursions et aux épidémies de ravageurs.				
Promouvoir la collaboration avec les pays voisins pour l'échange d'informations, l'harmonisation des efforts de lutte contre les organismes nuisibles et la prévention de la propagation transfrontalière des organismes nuisibles.				

Activité 3.3.2: Mettre en œuvre des plans de gestion pour les organismes nuisibles prioritaires				
Faciliter l'élaboration et la diffusion de plans de gestion sexospécifiques, fondés sur la lutte intégrée contre les parasites et intelligents face au climat, par le biais, entre autres, de cliniques végétales et d'approches de vulgarisation complémentaires.				
Mener des campagnes de sensibilisation ciblées et axées sur le genre pour éduquer les parties prenantes sur les nuisibles prioritaires, leurs impacts et la nécessité d'une lutte efficace contre les nuisibles.				

A young man with short dark hair, wearing a bright yellow t-shirt, is reaching up with both hands to harvest a bunch of green bananas from a banana tree. The tree's trunk is covered in peeling, dried banana leaves. The background is a lush green field with other banana plants and trees. The text "Annexe 2 : Suivi de l'état d'avancement des indicateurs du projet en 2024" is overlaid in white on a dark semi-transparent background at the top of the image.

Annexe 2 :

Suivi de l'état d'avancement des indicateurs du projet en 2024

Annexe 2 : Suivi de l'état d'avancement des indicateurs du projet en 2024

Le tableau suivant présente les résultats actualisés sur la base des indicateurs du projet, en incorporant des données de référence et une colonne supplémentaire intitulée « Suivi des indicateurs en 2024 » pour refléter les progrès réalisés en matière de suivi et d'établissement de rapports.

In addition: Il est important de noter qu'aucun objectif spécifique n'a été fixé pour 2024, car l'accent a été mis sur l'établissement de données de base, l'affinement des indicateurs de projet et la mise en place des structures du SEA. En outre :

- 2024 était une période de mise en œuvre très courte, puisque le projet n'a commencé qu'en août 2024.
- Il est trop tôt pour évaluer les indicateurs d'impact et de résultat, car il faut plus de temps pour observer des résultats mesurables.
- Certains indicateurs de réalisation étaient assortis de résultats escomptés et les progrès réalisés à cet égard ont été consignés en conséquence.
- Les chiffres relatifs à l'accès des agriculteurs présentés sont probablement sous-estimés, car ils ne tiennent pas compte du partage d'informations entre agriculteurs. D'après des études antérieures menées dans plusieurs autres pays du programme PlantwisePlus, les agriculteurs partagent généralement des informations avec un maximum de cinq autres personnes. Cependant, en raison de la population des agriculteurs relativement faible au Burundi et du risque élevé de double comptage, une approche conservatrice est adoptée dans PlantwisePlus Burundi.

Afin de fournir une vue d'ensemble claire, un système de feux tricolores a été appliqué pour catégoriser les progrès, comme indiqué ci-dessous :

Couleur	Catégorie	Description
Vert	En voie d'atteindre les objectifs futurs	Sont également inclus les indicateurs pour lesquels l'objectif de la durée de vie du projet a déjà été atteint.
Jaune	Base de référence établie, suivi en cours	Collecte de données de base, mise en place d'un suivi et réalisation de progrès initiaux en vue de l'obtention de résultats au niveau des produits, un suivi supplémentaire étant nécessaire.
Rouge	Retard dans le suivi/ manque d'attention	Indicateurs pour lesquels la collecte des données a pris du retard ou pour lesquels les mécanismes de suivi n'ont pas encore été mis en place
Gris	Pas encore en vigueur en 2024	Les indicateurs d'impact et de résultat nécessitent plus de temps avant que des résultats mesurables puissent être évalués ; liés aux objectifs 2025/2026

Le tableau de résultats suivant présente une ventilation détaillée de chaque indicateur, son évolution en 2024 et le statut correspondant en fonction de la catégorisation susmentionnée.

Impact	Description	Indicateur	* Désagrégation.	Base de référence- 2024	2024		2025	2026	** Objectif de durée de vie du projet (LOP)
					Atteint	Suivi de l'indicateur			
Impact : Les petits exploitants agricoles du Burundi produisent davantage de denrées alimentaires grâce à des pratiques de production agricole durables.	Les petits exploitants agricoles du Burundi produisent davantage de denrées alimentaires grâce à des pratiques de production agricole durables	Nombre de petits exploitants agricoles dont les rendements ont augmenté	F	40,079	-		50,000	93,326	240,000
			H	56,595	-				
			<35	Inconnu	-				
	Nombre de petits exploitants agricoles faisant état d'une augmentation de leurs revenus		F	32,189	-		20,000	39,732	144,000
			H	52,079	-				
			<35	Inconnu	-				
	Nombre de petits exploitants dont les moyens de subsistance sont devenus plus résistants aux chocs, y compris aux chocs climatiques		F	6,508	-		22,000	44,770	84,000
			H	10,722	-				
			<35	Inconnu	-				
	Nombre d'hectares de terres soumis à des pratiques de lutte intégrée contre les parasites, y compris le biocontrôle ou les biopesticides, favorisant la résilience climatique		SO	2,244	7,219		20,000	80,000	100,000
	***Volume des exportations des chaînes de valeur cibles grâce à l'amélioration des mesures phytosanitaires		S)	0					0

Impact	Description	Indicateur	* Désagrégation.	Base de référence- 2024	2024		2025	2026	** Objectif de durée de vie du projet (LOP)
					Atteint	Suivi de l'indicateur			
Résultat 1 : Amélioration de l'accès aux services de conseil agricole aux agriculteurs	Renforcer le conseil aux agriculteurs en consolidant les opérations des cliniques de plantes et en proposant des approches de vulgarisation complémentaires	Nombre d'agriculteurs satisfaits des services de conseil	F	74,805	-		125,000	247,727	600,000
			H	152,468	-				
			<35	Inconnu	-				
	Nombre d'agriculteurs adoptant des pratiques de production agricole durables		F	80,333	-		16,000	31,762	240,000
			H	111,905	-				
			<35	Inconnu	-				
	Nombre de femmes ayant accès aux services de conseil agricole		SO	113,280	-		42,000	84,720	240,000
Produit 1.1 : Consolidation des opérations des cliniques des plantes	Opérations cliniques consolidées cliniques des végétaux	Nombre de petits exploitants agricoles bénéficiant de conseils	F	113,280	7,753		175,000	351,025	800,000
			H	160,695	18,983				
			<35	Inconnu	-				
	Nombre de cliniques de plantes en activité		SO	121	121		171	236	236
	Nombre de personnes formées à la médecine des plantes et à d'autres modules		F	29	-		100	189	600
			H	282	-				
			<35	Inconnu	-				
Produit 1.2 : Sensibilisation accrue aux services de conseil agricole sensibles à la dimension de genre	Sensibilisation accrue aux services de conseil agricole sensibles à la dimension de genre	Nombre de parties prenantes formées aux approches de genre	F	220	-		290	572	1,500
			H	418	-				
			<35	Inconnu	-				

Impact	Description	Indicateur	* Désagrégation.	Base de référence- 2024	2024		2025	2026	** Objectif de durée de vie du projet (LOP)
					Atteint	Suivi de l'indicateur			
Produit 1.3 : Mise en œuvre d'approches complémentaires en matière de vulgarisation	Approches complémentaires en matière de vulgarisation	Nombre d'approches de vulgarisation complémentaires pilotées	SO	2	-		1	1	4
					-				
					-				
Résultat 2 : Réduction des risques liés aux pratiques de protection des cultures	Faciliter et promouvoir l'utilisation de pratiques de lutte antiparasitaire à faible risque qui profitent aux petits exploitants agricoles, y compris la mise en place de processus visant à soutenir l'identification et l'utilisation de solutions de rechange en matière de lutte biologique	Nombre de petits exploitants agricoles qui mettent en œuvre des pratiques et des produits phytopharmaceutiques à moindre risque [IPM].	F H <35	14,571 20,670 Inconnu	-		40,000	74,759	150,000
					-				
					-				
			SO	0	-		1	1	2

Impact	Description	Indicateur	* Désagrégation.	Base de référence-2024	2024		2025	2026	** Objectif de durée de vie du projet (LOP)
					Atteint	Suivi de l'indicateur	Cible	Cible	
Produit 2.1 : Sensibilisation accrue aux risques associés à l'utilisation des pesticides et aux stratégies de réduction des risques pour les humains, les espèces animales et l'environnement.	Sensibilisation accrue aux risques associés à l'utilisation des pesticides et aux stratégies de réduction des risques pour les humains, les espèces animales et l'environnement	Nombre de parties prenantes sensibilisées aux pratiques de réduction des risques liés aux pesticides	F	0	-		35,000	65,000	100,000
			H	0	-				
			<35	Inconnu	-				
Produit 2.2 : Promotion des solutions de lutte biologique contre les ravageurs réglementés au Burundi	Promotion des solutions de lutte biologique contre les ravageurs réglementés au Burundi	Nombre d'espèces d'agents de biocontrôle classiques libérées	SO	1	-		-	1	2
			SO	0	-		1	1	2
			SO	0	-		-	1	1

Impact	Description	Indicateur	* Désagrégation.	Base de référence- 2024	2024		2025	2026	** Objectif de durée de vie du projet (LOP)
					Atteint	Suivi de l'indicateur			
Produit 2.3 : Possibilités de création de revenus pour les jeunes et les femmes dans le domaine de la fourniture de services de protection des cultures à faible risque	Identification d'opportunités génératrices de revenus pour les jeunes et les femmes dans le cadre de la fourniture de services de protection des cultures à faible risque	Nombre de prestataires de services agricoles ayant acquis les connaissances et les compétences nécessaires	SO	0	-		1	4	5
		Nombre d'associations/ entreprises dirigées par des femmes/des jeunes et dotées de compétences techniques et commerciales supplémentaires	SO	0	-		1	4	5
		Renforcement des processus et des outils de la direction de la protection des végétaux pour soutenir les activités phytosanitaires dans la sauvegarde des pratiques agricoles	SO	0	-		1	1	2
Résultat 3 : Amélioration des services phytosanitaires	Renforcer la capacité du pays à protéger son agriculture et son commerce des risques liés aux organismes nuisibles réglementés	Nombre d'employés qualifiés pour une prestation efficace de services phytosanitaires	F	2	-		20	20	50
			H	8	-				
			<35	0	-				
		Nombre de plans de lutte contre les organismes nuisibles mis en œuvre en tant que cadre de réponse au risque phytosanitaire	SO	0	-		1	2	3
		Système de surveillance fonctionnel pour le suivi et la détection des menaces potentielles liées aux organismes nuisibles	SO	0	-		-	1	1

Impact	Description	Indicateur	* Désagrégation.	Base de référence- 2024	2024		2025	2026	** Objectif de durée de vie du projet (LOP)
					Atteint	Suivi de l'indicateur			
Produit 3.1 : Mise en œuvre de mesures et de protocoles phytosanitaires	Mesures et protocoles phytosanitaires mis en œuvre	Nombre d'organismes nuisibles réglementés identifiés avec précision grâce au renforcement des capacités des laboratoires de diagnostic	SO	0	-		1	3	4
		Nombre de mesures phytosanitaires élaborées	SO	0	-		1	1	2
		Nombre de personnes formées aux mesures et protocoles phytosanitaires	F	2	-		10	10	30
			H	8	-				
			<35	0	-				
Produit 3.2 : Processus de hiérarchisation des nuisibles intégrés dans le système national	Processus de hiérarchisation des nuisibles intégrés dans le système national	Nombre d'outils adaptés au climat (outil d'analyse de l'horizon, analyse du risque phytosanitaire, rapports sur les ravageurs, registres du risque phytosanitaire) utilisés pour évaluer les risques phytosanitaires	SO	1	1		1	1	3
		Nombre d'organismes nuisibles dont les risques ont été évalués grâce à l'analyse d'horizon	SO	109	1,791		360	731	1200
		Nombre de personnes formées à l'utilisation de l'outil adapté au climat pour évaluer les risques liés aux organismes nuisibles	F	0	4		10	20	30
			H	0	25				
			<35	Inconnu	0				
		Mise à jour du registre national des risques	SO	0	-		-	1	1
		Nombre d'organismes nuisibles dont le risque a été évalué par l'ARP	SO	0	0		5	10	15

Impact	Description	Indicateur	* Désagrégation.	Base de référence- 2024	2024		2025	2026	** Objectif de durée de vie du projet (LOP)
					Atteint	Suivi de l'indicateur			
Produit 3.3 : Élaboration et mise en œuvre de plans de prévention et de lutte contre les organismes nuisibles réglementés	Élaboration et mise en œuvre de plans de prévention et de lutte contre les organismes nuisibles réglementés	Nombre de plans de prévention et d'intervention élaborés pour les organismes nuisibles réglementés	SO	0	-		1	1	2
		Nombre de rapports et d'ensembles de données sur les incidences biologiques et socio- économiques des organismes nuisibles prioritaires produits et diffusés	SO	0	-		1	1	2

* Désagrégation (F - femme ; M - homme ; <35 - jeune)

**L'objectif de la LOP fait référence à la réalisation totale attendue d'un indicateur spécifique sur toute la durée d'un projet. Il s'agit d'une mesure cumulative qui regroupe les progrès réalisés au cours de toutes les années du projet.

Annexe 3 :

Progrès dans le suivi des indicateurs spécifiques aux bailleurs de fonds en 2024



Annexe 3 : Progrès dans le suivi des indicateurs spécifiques aux bailleurs de fonds en 2024

Le tableau suivant présente les résultats actualisés pour les indicateurs spécifiques aux donateurs, en y ajoutant une colonne supplémentaire sur l'état du suivi des indicateurs en 2024.

Il est important de noter que la période de mise en œuvre de 2024 a été très limitée, puisque le projet n'a débuté qu'en août 2024. En conséquence :

- Il est trop tôt pour évaluer les indicateurs de résultats, car il faut plus de temps pour observer des résultats mesurables.
- Certains indicateurs de résultats étaient assortis de résultats escomptés et les progrès réalisés à cet égard ont été consignés en conséquence.
- Les chiffres relatifs à l'accès des agriculteurs présentés sont probablement sous-estimés, car ils ne tiennent pas compte du partage d'informations entre agriculteurs. D'après des études antérieures menées dans plusieurs autres pays du programme PlantwisePlus, les agriculteurs partagent généralement des informations avec un maximum de cinq autres personnes. Cependant, en raison de la population des agriculteurs relativement faible au Burundi et du risque élevé de double comptage, une approche conservatrice est adoptée dans PlantwisePlus Burundi.

Afin de fournir une vue d'ensemble claire, un système de feux tricolores a été appliqué pour catégoriser les progrès, comme indiqué ci-dessous :

Colour	Category	Description
	En bonne voie pour les objectifs futurs	Base de référence établie et mécanismes de suivi en place. Sont également inclus les indicateurs pour lesquels l'objectif de la durée de vie du projet a déjà été atteint.
	Base de référence établie, suivi continu	Données de base collectées, mécanismes de suivi mis en place et progrès initiaux réalisés en vue d'atteindre les résultats au niveau des produits, un suivi supplémentaire étant nécessaire
	Retard dans le suivi/ manque d'attention	Indicateurs pour lesquels la collecte des données a pris du retard ou pour lesquels les mécanismes de suivi n'ont pas encore été mis en place.
	Pas encore vigueur en 2024	Indicateurs d'impact et de résultats nécessitant plus de temps avant que des résultats mesurables puissent être évalués ; liés aux objectifs 2025/2026

Le tableau des résultats qui suit détaille les progrès réalisés pour chaque indicateur spécifique à un donateur sur la base de la catégorisation ci-dessus.

Niveau du résultat	Indicateur	* Id SAN	** Désagrégation	Base de référence 2024	2024		Cibles annuelles		*** Durée de vie du projet atteinte (LOP)
					Atteint	Suivi des indicateurs	2025	2026	
Produit	B.1.1. Nombre de petits producteurs de denrées alimentaires réalisant progressivement un revenu de subsistance	B.1.a	Femme	32,189	-		20,000	39,732	144,000
			Homme	52,079	-				
			<35	Inconnu	-				
	B.1.2. Nombre de petits producteurs de denrées alimentaires dont l'écart de rendement diminue progressivement	B.1.b	Femme	40,079	-		50,000	93,326	240,000
			Homme	56,595	-				
			<35	Inconnu					
	B.1.3.Nombre de petites productrices de denrées alimentaires accédant progressivement à l'autonomie	B.1.c	Femme	101,952	-		52,000	78,000	224,200
			<35	Inconnu	-				
	B.1.4.Nombre de petits producteurs alimentaires dont les moyens de subsistance sont devenus plus résistants aux chocs	B.2	Femme	536	-		3,200	4,800	9,700
			Homme	1,164	-				
			<35	Inconnu					
	D.1. Nombre de petits producteurs de denrées alimentaires ayant recours à de nouvelles technologies/pratiques visant à transformer les systèmes alimentaires en vue d'obtenir des résultats souhaitables.	1.1 (*FNS-RF)	Femme	101,952	-		161,800	242,700	720,000
			Homme	144,625	-				
			<35	Inconnu	-				
D.2. Nombre d'instituts de connaissance et de vulgarisation pertinents pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle touchés par des interventions visant à renforcer leurs capacités	1.2 (*FNS-RF)	SO	4	-		2	2	8	
E.1. Nombre de réformes/améliorations des principales politiques/lois/réglementations (inter)nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, bénéficiant au moins à des dizaines de milliers de personnes sous-alimentées et/ou de petits producteurs de denrées alimentaires.	2.1 (*FNS-RF)	SO	0	-		1	1	2	

Niveau du résultat	Indicateur	* Id SAN	** Désagrégation	Base de référence 2024	2024		Cibles annuelles		*** Durée de vie du projet atteinte (LOP)
					Atteint	Suivi des indicateurs	2025	2026	
Produit	B.2.1. Nombre de petits producteurs de denrées alimentaires directement touchés par des activités visant à l'amélioration structurelle / systémique de leurs performances agricoles	B.x.1.1	Femme	2,620	7,753		20,000	20,000	70,000
			Homme	5,691	18,983				
			<35	Inconnu	267				
	B.2.2. Nombre de petits producteurs de denrées alimentaires directement touchés par des activités visant à améliorer temporairement/partiellement leurs performances agricoles	B.x.1.2	Femme	11,842	-		16,000	24,000	71,000
			Homme	18,598	-				
			<35	Inconnu	-				
	C2.2. Nombre d'hectares de terres agricoles de petits producteurs alimentaires directement touchés par des activités visant à l'amélioration temporaire/partielle de la durabilité agro-écologique 3. Dans quelle mesure l'activité contribue-t-elle au domaine de résultat l'environnement favorable à la SAN ?	C.x.1.1	SO	2,244	7,219		20,000	80,000	100,000
			NA						
			SO						
	D.0. Amélioration des changements, transitions ou transformations souhaités dans les systèmes alimentaires	NA	SO						
			SO						

*SAN- Sécurité alimentaire et nutritionnelle

** Désagrégation (F - femme ; M - homme ; <35 - jeune)

*** L'objectif « LOP » fait référence à la réalisation totale attendue d'un indicateur spécifique sur toute la durée d'un projet. Il s'agit d'une mesure cumulative qui regroupe les progrès réalisés au cours de toutes les années du projet

Annexe 4 :

Aperçu des risques

(mis à jour en décembre 2024)



Annexe 4 : Aperçu des risques (mis à jour en décembre 2024)

*Les sections surlignées en rouge représentent les entrées révisées dans le registre des risques.

Risques et conséquences	Impact	Probabilité	Total	Stratégie de gestion des risques	Total du risque résiduel
RISQUES CONTEXTUELS (nationaux, régionaux, politiques, thématiques)					
Instabilité politique, tensions géopolitiques dans la région des Grands Lacs, terrorisme, criminalité et manque de santé et de sécurité entraînant des menaces pour la sécurité du personnel et des retards dans la mise en oeuvre des programmes	5	3	15	Donner la priorité au développement de relations solides avec les partenaires locaux qui soutiennent les opérations et la logistique dans le pays. Une police d'assurance mondiale pour les voyages d'affaires et les accidents personnels est en place pour le personnel de CABI. Recours à des conseillers experts externes en matière de politique et de conseil (par exemple, UNDSS). Examen régulier de l'environnement de travail au Burundi, y compris les conseils et la couverture d'assurance en cas de zones de conflit.	5x2 = 10
Risques liés aux partenariats dans les pays, notamment : - Les autorités locales et nationales n'ont pas de mandat ou de budget pour répondre aux priorités du programme. - L'incapacité à établir les nouveaux partenariats nécessaires à l'extension des activités.	4	3	12	Procéder périodiquement à un examen des parties prenantes afin de s'assurer que les partenaires appropriés sont en place. Assurer un bon engagement avec les gouvernements et les partenaires de mise en oeuvre, dans tous les éléments du projet. Élaborer des plans de durabilité pour garantir l'engagement et l'investissement à moyen et à long terme des partenaires. Comprendre et respecter les mandats et les politiques nationales.	3x2 = 6

Risques et conséquences	Impact	Probabilité	Total	Stratégie de gestion des risques	Total du risque résiduel
Concurrence pour les ressources humaines et financières d'autres projets/organisations au Burundi, y compris la disponibilité limitée de consultants qualifiés dans des domaines techniques spécialisés	4	4	16	Assurer un bon alignement des interventions et des objectifs sur les priorités nationales, locales et des partenaires. Consultation et discussion régulières avec l'ambassade des Pays-Bas et d'autres donateurs institutionnels pour chercher à s'aligner sur d'autres initiatives plutôt que de faire double emploi avec elles. Explorer des modèles hybrides, dans lesquels les consultants internationaux travaillent à distance et complètent les experts locaux. Établir des accords-cadres ou des protocoles d'accord avec les principales institutions techniques afin de garantir une réserve constante de personnel qualifié.	4x2 = 6
Insuffisance de partenaires du secteur privé intéressés par le projet	4	3	12	S'engager avec les partenaires du secteur privé, en veillant à ce que le programme comprenne leurs besoins et que nos offres soient claires.	4x2 = 8
Les problèmes de connectivité empêchent l'accès et l'utilisation des outils numériques	4	3	12	Identifier les entités du secteur privé qui sont actives au niveau local et régional, mais pas nécessairement au niveau mondial.	2x2 = 4
Pénuries de carburant provoquant de graves perturbations dans les transports et la logistique, entraînant des retards dans les activités du projet et une augmentation des coûts opérationnels.	4	4	16	Collaborer avec les fournisseurs de carburant locaux afin de garantir des sources fiables et de donner la priorité au carburant pour les opérations essentielles du projet. Optimiser l'utilisation du carburant en planifiant et en programmant le transport et les activités sur le terrain de manière à minimiser la consommation de carburant. Élaborer et maintenir un plan d'urgence en cas de pénurie de carburant, y compris des stratégies pour atténuer les retards et ajuster les calendriers du projet si nécessaire. Un fonds d'urgence sera inclus dans le budget du projet pour couvrir les augmentations potentielles du prix des carburants ou des coûts de transport, grâce à une réaffectation des fonds existants.	4x2 = 8
La situation économique du pays entraîne une perte financière pour le projet	3	4	12	Prévoir dans le budget du projet un montant pour imprévus, notamment en cas d'inflation et/ou de taux de change défavorables.	2x3 = 6

Risques et conséquences	Impact	Probabilité	Total	Stratégie de gestion des risques	Total du risque résiduel
RISQUES DU PROJET					
Les prestataires de services agricoles ne veulent pas ou n'ont pas la capacité technique d'utiliser les outils numériques	5	2	10	Veiller à ce que les prestataires de services disposent d'une formation, d'une pratique et d'un soutien suffisants.	5x1 = 5
Les modèles économiques pour les entreprises agroalimentaires et les produits à faible risque ne sont pas durables	5	4	20	Élaborer des modèles commerciaux durables pour tous les services avant de décider d'investir dans d'autres projets de renforcement des capacités ou des compétences. S'assurer que les fournisseurs de produits à faible risque ont évalué les opportunités du marché avant d'investir dans des activités de test et de vente.	4x2 = 8
Dépendance à l'égard des partenariats nationaux entraînant des perturbations dans la mise en œuvre	4	3	12	Assurer un bon engagement avec les gouvernements et les partenaires de mise en œuvre dans tous les éléments du projet, en veillant à ce que les partenaires fassent preuve d'un engagement suffisant à l'égard des objectifs du projet.	3x2 = 6
Les approches de mise en œuvre conduisent les partenaires à prendre du recul par rapport à leurs responsabilités, le CABI remplissant son rôle.	4	3	12	Le CABI et ses partenaires ont conclu des accords clairs sur les rôles et les responsabilités, y compris sur la manière dont la mise en œuvre des interventions sera transférée aux partenaires au fil du temps.	3x2 = 6
Des pratiques de gestion médiocres entraînant une visibilité et une surveillance limitées des progrès et des problèmes.	5	2	10	Établir les responsabilités des membres du personnel de PlantwisePlus Burundi, y compris le contrôle du budget et des dépenses.	3x1 = 3
Le manque de durabilité des services et des outils nouvellement mis en place se traduit par des produits et des services inabordables ou inutiles ayant un impact à court terme, qui ne sont pas utilisés par les partenaires une fois que les interventions du CABI ont pris fin.	5	3	15	Identifier les organisations appropriées du secteur public ou privé qui seraient propriétaires des services/produits proposés. Convenir d'un plan d'entreprise approprié avec les parties prenantes concernées. Veiller à ce que les prestataires de services bénéficient d'une formation, d'une pratique et d'un soutien suffisants. Élaborer une stratégie de sortie avec les partenaires concernés afin de garantir la continuité de l'appropriation.	3x2 = 6

Risques et conséquences	Impact	Probabilité	Total	Stratégie de gestion des risques	Total du risque résiduel
Les capacités limitées du personnel et les mauvaises pratiques de gestion entraînent des retards dans la mise en œuvre et le non-respect des délais.	5	3	15	Réduire la dépendance à l'égard d'une seule personne en veillant à ce que la planification de la relève soit bien gérée. Identifier les rôles clés et recruter du nouveau personnel ou promouvoir le personnel existant à des postes clés pour aider à conduire les activités du projet. Externaliser des responsabilités spécifiques de mise en œuvre à des collaborateurs, en particulier lorsque le CABI manque d'expertise.	4x2 = 8
Estimations budgétaires erronées avant le lancement du projet, entraînant une mauvaise répartition des fonds.	4	2	8	Dans la mesure du possible, adopter une approche ascendante de la budgétisation et de la planification des activités. Mettre en œuvre un système de suivi efficace des résultats et des dépenses. Rectifier les budgets par des processus de réestimation tout au long de la période de mise en œuvre.	4x1 = 4
Absence d'obligation de rendre compte de la gestion des dépenses du projet	3	3	9	Produire des rapports comptables mensuels, en expliquant les écarts importants. Veiller à ce que les rapports fassent l'objet d'un audit interne et externe.	3x2 = 6
RISQUES INSTITUTIONNELS					
Les activités du CABI nuisent aux relations locales, nationales ou régionales (par exemple, les relations commerciales), ce qui porte atteinte à la réputation.	5	2	10	Comprendre et respecter les mandats et politiques nationaux et régionaux, ainsi que leurs croisements.	5x1 = 5
Une mauvaise compréhension de la législation nationale relative aux produits phytopharmaceutiques conduit CABI à mener des activités illégales ou restreintes.	5	2	10	Travailler avec les partenaires nationaux pour rassembler les informations pertinentes. Suivre et signaler les changements législatifs susceptibles d'avoir un impact sur les conseils ou les opérations du projet. Adapter les conseils aux agriculteurs à la législation nationale. Respecter (et renforcer la capacité des partenaires à comprendre) les codes de conduite internationaux, par exemple le code de conduite de la FAO sur l'importation et la libération d'agents exotiques de lutte biologique.	5x1 = 5

Risques et conséquences	Impact	Probabilité	Total	Stratégie de gestion des risques	Total du risque résiduel
Perte financière et/ou fraude de la part de collaborateurs externes entraînant une atteinte à la réputation et l'absence de réalisation du projet.	3	2	6	Mise en place d'une politique relative aux collaborateurs, qui prévoit l'obligation de procéder régulièrement à une évaluation des risques liés aux collaborateurs externes et de prendre des mesures correctives en conséquence. Des accords écrits avec les collaborateurs externes sont en place et le niveau des avances de trésorerie est limité pour réduire le risque. Contacts réguliers avec les partenaires et examen des avances en cours.	2x1=2
Risques liés aux droits de propriété intellectuelle, tels que • Non-respect de la législation sur la protection des données entraînant des poursuites judiciaires. • Absence de protection de la propriété intellectuelle du CABI • Diffusion au nom du CABI de conseils techniques et scientifiques erronés ou dépassés sur la lutte intégrée contre les ravageurs, entraînant un risque pour la réputation.	4	3	12	Veiller à ce que les questions de protection des données soient prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des outils et des produits. Veiller à ce que la propriété intellectuelle existante et nouvelle de CABI soit protégée dans les principaux contrats. Sensibiliser à la protection de la propriété intellectuelle dans les contrats juridiques par le biais de formations, etc. Veiller à ce que les avis techniques et scientifiques sur la lutte intégrée contre les ravageurs au nom du CABI soient régulièrement examinés et mis à jour. Veiller à ce que des licences/accords soient conclus avec des tiers pour les produits de publication du CABI..	3x2=6

Risques et conséquences	Impact	Probabilité	Total	Stratégie de gestion des risques	Total du risque résiduel
Risques liés aux médias et à la recherche, y compris : - Les médias du projet ne reconnaissent pas les sujets médiatiques, ce qui soulève des problèmes de données personnelles et entraîne des risques juridiques et de réputation. - Les données personnelles et confidentielles ne sont pas protégées pendant les activités du programme, ce qui porte préjudice aux participants et nuit à la réputation et à la réputation de CABI. - Les participants à la recherche sont lésés pendant les activités de PlantwisePlus.	4	3	12	Sensibiliser au droit à l'image et demander l'autorisation de la personne concernée pour l'utilisation dans les médias. La collecte de données personnelles et confidentielles est limitée au strict nécessaire et les ensembles de données sont anonymisés et stockés avec un accès restreint. Toutes les recherches impliquant des sujets humains doivent être approuvées par un comité d'éthique.	4x2 = 8



La vision de PlantwisePlus Burundi est de toucher 75 % des petits exploitants agricoles au Burundi, en leur offrant un accès à l'accès aux connaissances et aux compétences pour améliorer leurs pratiques de production afin de produire plus de biens alimentaires

Organisation nationale responsable :



PlantwisePlus Burundi jouit d'un soutien financier de la part de :



Contact

Pour en savoir plus et discuter comment participer à cette nouvelle initiative intéressante, contactez l'une des personnes suivantes :

Janny Vos, Directrice du développement des partenariats

T: +31 (0)33 4321031

E: j.vos@cabi.org

Willis Ochilo, Chercheur principal

T: +254 (0)20 2271000/20

E: w.ochilo@cabi.org

www.plantwiseplus.org